



Assemblée générale

Soixante-dixième session

8^e séance plénière

Samedi 26 septembre 2015, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lykketoft. (Danemark)

La séance est ouverte à 15 h 15.

Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale

Points 15 et 116 de l'ordre du jour (suite)

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Pérou.

M. Ollanta Humala Tasso, Président de la République du Pérou, est escorté à la tribune.

Le Président Humala Tasso (*parle en espagnol*) : C'est un honneur pour moi de représenter le Pérou à l'occasion du Sommet sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), programme qui est appelé à transformer le monde au cours des 15 prochaines années. Nous, Péruviens, savons que la transformation est possible si nous œuvrons de concert sur la base d'objectifs communs. En l'espace

de 15 ans, le Pérou a atteint les objectifs du Millénaire pour le développement avant la date butoir prévue. En l'an 2000, plus de la moitié de la population vivait dans la pauvreté; aujourd'hui, sous mon gouvernement, cette proportion est passée à moins d'un quart et au cours des quatre dernières années, plus de 1,3 million de Péruviens ont pu sortir de la pauvreté et s'intégrer à l'économie productive.

Aujourd'hui, le Pérou est considéré comme un pays émergent qui attire les investissements et crée des possibilités pour tous ses citoyens. Pour y parvenir, le renforcement de la démocratie dans le pays a été fondamental. Depuis le début de mon mandat, j'ai promu avec force une politique globale de lutte contre l'exclusion sociale, qui est centrée sur la dignité de la personne humaine et qui met l'accent sur les droits de l'homme et la réduction des inégalités. L'inclusion est en effet essentielle à la poursuite de notre croissance. Nous devons également préserver l'environnement et utiliser nos ressources naturelles de manière durable.

En bref, nous devons intégrer les trois dimensions du développement durable que sont la croissance économique durable, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement. Cela signifie que le Programme 2030 et ses 17 objectifs de développement durable nous placent devant un défi beaucoup plus grand, comme le Pérou l'a indiqué dans différentes enceintes internationales. Il ne s'agit pas simplement d'éliminer l'extrême pauvreté, et dans ce contexte, nous nous engageons aujourd'hui à relancer et renforcer un

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-29236(F)



Document adapté

Merci de recycler



partenariat mondial qui nous permettra de léguer aux générations futures un monde sans pauvreté, mais aussi un monde durable et sans exclusive, autrement dit un monde moralement viable.

Les ambitions élevées que nous nous sommes fixées aujourd'hui en adoptant ces 17 objectifs de développement reflètent de manière réaliste les défis et les facteurs de vulnérabilité qui nous attendent. Elles reflètent également le potentiel dont dispose la communauté internationale pour réaliser ces objectifs. Il va nous falloir combler les fossés qui existent dans le monde au cours des années à venir si nous voulons honorer la promesse solennelle que nous avons faite aujourd'hui de ne laisser personne de côté.

Mon gouvernement sait fort bien que la pauvreté est un problème multidimensionnel et que nous devons nous y attaquer sur tous les fronts, en générant une croissance qui aille de pair avec l'inclusion sociale, en accordant une attention particulière aux droits des femmes et des enfants, notamment les nourrissons, et en comprenant qu'une éducation de qualité pour tous, ainsi que l'accès universel aux services de santé et d'assainissement peuvent être des outils fondamentaux pour promouvoir l'égalité des chances. Les moyens de mise en œuvre de l'ambitieux Programme 2030 devront être garantis par toutes les parties prenantes, et nous devons ensemble en assurer le suivi et veiller à son application. La responsabilité première incombe aux États, qui devront par conséquent rendre des comptes à leurs citoyens et encourager une participation accrue de ces derniers.

Dans mon pays, les investissements publics que nous avons mobilisés ces dernières années en faveur des politiques sociales et éducatives ont atteint un niveau sans précédent dans notre histoire. Nous avons également beaucoup investi dans les infrastructures routières et l'énergie propre, ainsi que dans l'accès au logement, à l'eau et à l'assainissement. En outre, pour la première fois, nous avons mis en place un plan national de diversification de la production, fondé sur un accroissement de l'intégration technologique des petites et microentreprises et des centres de recherche.

De même, nous avons créé un système national de bourses d'études, qui a connu une croissance annuelle exponentielle. Cette politique a été complétée par la création de centres d'innovation visant à renforcer nos avantages relatifs. Les entreprises qui investissent dans la recherche et le développement jouissent actuellement d'avantages fiscaux au Pérou. Nous cherchons par

ce biais à promouvoir l'industrie, notamment l'agro-industrie, l'industrie de la pêche, l'industrie forestière, l'industrie textile, la gastronomie, la métallurgie et l'aviation, entre autres secteurs appelés à soutenir une croissance pour tous à même de créer des emplois décents pour nos jeunes. Le 28 juillet, jour anniversaire de l'indépendance de mon pays, le Pérou, j'ai évoqué l'ensemble de ces éléments; aujourd'hui, ils sont tous repris dans les objectifs et cibles du nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui est appelé à transformer le monde au cours des 15 prochaines années.

En 2021, la République du Pérou fêtera son bicentenaire. La vision que nous avons pour cet avenir proche est celle d'un avenir dans lequel chacun de nos compatriotes aura le sentiment de faire partie de la nation péruvienne, jouira des mêmes droits à une éducation et à des soins de santé de qualité, sera au contact de sa terre et de sa culture, sera respecté pour le travail qu'il fait, touchera un salaire équitable et aura la possibilité d'exprimer tout son potentiel.

Après Sendai, Addis-Abeba, New York et Lima, les dirigeants sont prêts à adopter à Paris, durant la prochaine Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, des initiatives et des mesures qui permettront d'atteindre les objectifs de développement durable. La Conférence de Paris sera décisive pour orienter nos sociétés vers un modèle de développement à faible émission de carbone, plus résilient et tenant compte des besoins et des attentes des populations les plus vulnérables face au changement. Au cours du débat interactif sur les changements climatiques que je vais coprésider avec le Président de la France, nous espérons qu'il sera possible de réaffirmer la volonté politique d'œuvrer au succès de la Conférence des Parties.

Le Programme 2030 nous offre une même vision pour tous les peuples du monde et nous engage tous à réaliser l'avenir que nous voulons. La réalisation de ces objectifs ambitieux est un défi gigantesque que certains compareront à la recherche du paradis sur terre. Nombre de sceptiques penseront qu'il s'agit d'une utopie, mais si nous avons foi en la personne humaine et dans la capacité de nos dirigeants, tout cela peut devenir une réalité.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République du Pérou de son allocution.

M. Ollanta Humala Tasso, Président de la République du Pérou, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef d'État du Royaume du Swaziland.

Le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland, est escorté à la tribune.

Le Roi Mswati III (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur, dans le cadre du soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU, de prendre la parole au présent Sommet qui marque la fin de la période fixée pour la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et est consacré à l'examen des nouveaux 17 objectifs de développement durable à l'échelle mondiale.

Le Royaume d'eSwatini est resté déterminé à atteindre les OMD depuis que nous les avons adoptés ici, à l'ONU, en 2000. Nous nous engageons à appuyer également le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'examen, à l'ONU, des progrès accomplis dans la réalisation des OMD a été bien pris en compte et nous permet d'évaluer les résultats obtenus et les problèmes rencontrés. Bien que nous ayons fait des progrès considérables dans certains domaines, il ne fait aucun doute que le plus grand problème est lié à l'insuffisance des ressources financières nécessaires pour atteindre un certain nombre d'objectifs à court, moyen et long terme. Le financement fourni par les donateurs et l'appui apporté par les institutions financières internationales sont essentiels pour atteindre les nouveaux objectifs, qui nous permettent d'intensifier nos efforts afin de changer, en l'améliorant, la vie de tous les êtres humains dans le monde.

Il est évident que la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement est indispensable à la transformation souhaitée par la famille des Nations Unies, aucun pays ne pouvant le faire seul. Pour l'Afrique, le fait que ce nouveau programme mondial trouve un écho très important dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine rend de tels partenariats plus viables. Ces deux programmes visent en effet à créer de meilleures conditions pour les populations de notre continent.

Le Royaume d'eSwatini a également élaboré son plan national, la « Vision 2022 », qui concorde parfaitement avec la vision continentale de l'avenir, dans le but de passer du statut de pays à revenu intermédiaire à celui de pays développé. Le Royaume

d'eSwatini est heureux de signaler que, dans le cadre de la réalisation cet objectif arrêté au niveau international, il a fait des progrès notables concernant cinq des huit OMD fixés en 2000. Des progrès considérables ont été faits pour assurer l'éducation primaire pour tous, le taux de scolarisation étant passé de 72,1 % en 2000 à 97 % en 2014.

Nous avons également élaboré une solide stratégie en vue de s'attaquer aux questions liées à la problématique hommes-femmes dans le pays, intégrer ces questions à la planification du développement et affecter des conseillers d'orientation professionnelle à des bureaux régionaux pour sensibiliser davantage la population à ces questions. Nous tenons à féliciter l'Union africaine d'avoir récemment décerné un prix à notre pays pour ses efforts en matière d'autonomisation des femmes.

Dans le domaine de la santé, nous avons également commencé à offrir un accès gratuit à l'assistance médicale à la procréation à ceux qui ont besoin de tels services. Nous avons également ouvert un nouveau centre de soins de qualité contre la tuberculose pour la prise en charge des patients, et nous avons élaboré un programme efficace de lutte contre le paludisme. La mortalité post-infantile a également reculé de manière radicale. Pour assurer la préservation de l'environnement, des programmes ont été mis en place en vue d'atteindre les cibles connexes, pour répondre aux besoins des générations présentes et futures.

Enfin, je tiens à redire qu'une grande solidarité et des partenariats efficaces au niveau mondial ainsi que la paix et la stabilité devraient être au cœur de notre nouveau programme mondial. Nous ne doutons pas qu'en œuvrant de concert et de manière unie, nous transformerons notre monde et assurerons un développement durable qui ne laisse personne de côté. Ces nouveaux objectifs nous obligent non seulement à accepter un changement de nom, mais aussi à obtenir des résultats qui amélioreront la vie de nos populations.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le chef d'État du Royaume du Swaziland de sa déclaration.

S. M. le Roi Mswati III, chef d'État du Royaume du Swaziland, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Union des Comores.

M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores, est escorté à la tribune.

Le Président Dhoinine : En septembre 2000, nous nous étions réunis ici pour adopter un document historique, la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), texte fondateur des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), bien fameux, qui ont été au cœur de notre programme commun de développement durant les 15 dernières années.

Les évaluations réalisées au sein des pays, dans les régions et au niveau mondial sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement présentent des situations contrastées mais un bilan globalement positif, même si la situation reste mitigée. Il s'agit notamment de la réduction de la pauvreté, qui a souffert d'un manque de financement adéquat, notamment dans les pays qui avaient les pentes les plus raides à gravir à ce propos.

En effet, les pays les plus démunis et les plus vulnérables ont souvent un accès très limité aux ressources de l'aide au développement. Comme je le disais récemment à Addis-Abeba, à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, même si les ressources intérieures de ces pays sont bien mobilisées et adéquatement dépensées, elles ne sont pas suffisantes pour soutenir les programmes ambitieux destinés à accélérer le rythme vers l'élimination de la pauvreté, sous toutes ses formes.

Pour mon pays, l'Union des Comores, qui est à la fois un des pays les moins avancés et un petit État insulaire en développement, avec tout ce que cela suppose comme défis, le bilan des OMD révèle des avancées significatives dans les domaines sociaux. Ainsi, en matière de santé et d'éducation, les principaux indicateurs convenus ont connu une évolution remarquable vers les cibles attendues. En effet, le taux de mortalité infantile et le taux de mortalité maternelle accusent des baisses substantielles, relativement proches de celles fixées dans le cadre international de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015. De même, au niveau de l'éducation, le taux net de scolarisation et le taux d'achèvement enregistrent une progression notable. Ces avancées sont le fruit de la conjugaison de stratégies pertinentes adoptées par le pays dans les secteurs concernés et des investissements notables consentis dans leur mise en œuvre avec l'appui des partenaires de développement.

Par contre, le niveau de la pauvreté monétaire a stagné puisque le pays n'a pas pu mobiliser, malgré les efforts consentis, les ressources requises pour financer les infrastructures économiques et réaliser les autres investissements habilitants pour assurer une croissance forte et durable, à même de réduire la pauvreté et les inégalités.

Toutefois, pour un réel développement durable, il s'avère nécessaire de lutter plus efficacement contre les changements climatiques, dans les petits États insulaires en développement tout particulièrement, en mettant en œuvre rapidement les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement. Je voudrais souligner aussi qu'à l'instar des autres pays en voie de développement, mon pays s'est doté de stratégies, de plans de développement et d'autres instruments pertinents de pilotage du développement, en ligne avec les recommandations des assises relatives au suivi de la Déclaration du Millénaire.

Aujourd'hui, forts des leçons apprises de la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et des acquis engrangés au niveau du développement durant ces 15 dernières années, nous nous retrouvons pour adopter un autre texte, tout aussi historique, et encore plus ambitieux pour le devenir de l'humanité. Ainsi, mon pays souscrit entièrement au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) et à la Position commune africaine qui prône la transformation structurelle l'Afrique. Nous apprécions hautement la qualité du travail réalisé qui a permis de disposer aujourd'hui de ce document consensuel, qui devrait nous permettre d'être plus efficaces dans notre ambition de bâtir un monde meilleur pour tous.

Nous devons et nous pouvons réussir la mise en œuvre des objectifs de développement durable, car nous sommes mieux préparés et la coopération internationale a enregistré des bonds qualitatifs appréciables ces 15 dernières années. En outre, le Programme d'action d'Addis-Abeba que nous avons adopté à l'issue de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, s'il est appliqué, est de nature à nous éviter les désillusions encourues dans la mise en œuvre des OMD.

Il m'est agréable de constater que les nouveaux objectifs prennent parfaitement en compte les OMD et intègrent de nouveaux domaines cruciaux pour le développement humain durable. En outre, la réalisation des objectifs de développement durable concerne bien sûr les pays en développement, mais également les pays

développés, et pas seulement au travers du partenariat mondial pour le développement. Ainsi, chaque pays de la planète est appelé à mettre en œuvre les objectifs de développement durable et à rendre compte, ce qui permettra une meilleure appropriation mondiale du nouveau Programme. J'aimerais alors insister ici sur le rôle crucial que revêt, pour la réalisation de ce Programme, l'Objectif de développement durable 16. Je cite :

« Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. »

Cet objectif met en évidence et opérationnalise le lien entre la paix et le développement.

Je voudrais terminer mon propos par le vœu que ce sommet aboutisse à un succès historique, car nous devons avoir à l'esprit ce message fort qui émane de notre nouveau Programme, à savoir que nous pouvons être la première génération à réussir à mettre fin à la pauvreté tout comme nous pouvons être les derniers à avoir une chance de sauver la planète. Vive la coopération internationale!

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de l'Union des Comores de son allocution.

M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République gabonaise.

M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, est escorté à la tribune.

Le Président Bongo Ondimba : C'est pour moi un honneur de prendre la parole à ce sommet consacré à l'adoption du Programme de développement pour l'après-2015. Monsieur le Coprésident, je voudrais vous féliciter, ainsi que le Coprésident, M. Museveni, pour votre élection. Je reste convaincu que, tous les deux, vous saurez conduire nos débats à ce résultat.

Je tiens également à saluer l'importante contribution du groupe de travail qui a permis de faire aboutir les négociations intergouvernementales sur cet important Programme que nous avons adopté hier (résolution 70/1), et qui doit constituer une véritable feuille de route, mais aussi l'opportunité nouvelle

d'asseoir une gouvernance mondiale coordonnée et homogène pour un développement plus durable. C'est pourquoi il nous faudra veiller à la mettre en œuvre conformément aux intérêts de nos peuples.

En effet, 15 années se sont écoulées depuis le Sommet du Millénaire, au terme duquel nous avons adopté un programme ambitieux ayant pour socle l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes et la promotion d'un développement profitable à tous. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont constitué un idéal et une aspiration, largement partagés par les peuples et les gouvernements du monde entier. Ils ont représenté une lueur d'espoir pour les pays en développement dans leur bataille acharnée et quotidienne contre la pauvreté, la faim et le sous-développement.

Malgré la mobilisation qui s'en est suivie, il nous faut cependant admettre que le bilan global est mitigé. Les progrès obtenus sont inégaux, en particulier en Afrique et dans les pays les moins avancés. L'inadéquation avec les réalités structurelles et économiques de nos pays, ainsi que les mécanismes de financement proposés, n'ont pas favorisé l'atteinte de certains de ces objectifs.

Il me plaît de relever des avancées significatives grâce à la mise en œuvre de ces objectifs aux niveaux national, régional et mondial. Le Gabon s'est inscrit dans cette dynamique au regard des résultats probants que nous avons obtenus dans ce processus avec le concours de la société civile. En matière d'éducation, le taux de scolarisation a atteint plus de 96 % et se trouve être l'un des plus élevés sur notre continent. La parité filles-garçons au niveau de l'éducation primaire et secondaire est un acquis. Dans le domaine de la santé, mon pays a enregistré des progrès remarquables dans la réduction de la mortalité maternelle, ainsi que dans la baisse de la mortalité des enfants de moins de 5 ans. Les tendances du VIH/sida ont été inversées, et la progression de la maladie a été réduite de façon significative.

La solidarité nationale a, elle aussi, connu des avancées importantes, avec la mise en place d'une stratégie nationale d'investissement humain dotée, entre autres, d'un système d'assurance maladie universelle et l'accès aux minimas sociaux, particulièrement orientée vers les personnes les plus vulnérables. Mon pays se réjouit donc de la portée de ce nouveau Programme qui traduit cette volonté commune et unanime d'instaurer un nouveau partenariat mondial avec pour objectif d'aller au-delà des objectifs précédents.

Le Gabon, par ma voix, salue la prise en compte dans ce nouveau Programme des priorités de la Position commune africaine adoptée par l'Union africaine en janvier 2014. Je suis d'autant plus heureux que les principaux objectifs qui y sont contenus figurent dans le plan de développement conçu pour faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025. Je noterai tout particulièrement la place de choix accordée aux politiques et programmes visant à la valorisation de la jeunesse. En effet, le dynamisme et la formation adéquate de notre jeunesse doivent sans nul doute aider à faire accélérer la transformation structurelle de nos économies afin d'engager définitivement nos pays sur la voie d'un développement durable. Cette politique de diversification a amené mon gouvernement à accorder une attention toute particulière au développement de l'agriculture et de l'élevage. C'est tout le sens que je donne au nouveau programme agricole dénommé Graine, dont l'objectif est de garantir la sécurité alimentaire. Il est aussi la clef de notre politique d'industrialisation du secteur agricole. Il ambitionne de développer 200 000 hectares et de créer plus de 20 000 emplois.

Il est évident que tous ces efforts ne peuvent véritablement prospérer que dans un environnement politique, économique et social où règnent la bonne gouvernance et la paix. Pour ce faire, mon pays s'est doté d'instruments institutionnels pour garantir la transparence et l'obligation de reddition de comptes dans la gestion des deniers publics. J'ai fait de la lutte contre la corruption et les détournements de deniers publics un objectif stratégique prioritaire. À cet effet, une juridiction spéciale chargée de la délinquance économique et financière et des grands trafics a été mise en place. Comme l'Assemblée le sait, l'amélioration du climat des affaires est une des clefs de la confiance et de l'attraction des investissements privés, désormais indispensables au succès de nos programmes de développement.

L'engagement du Gabon en matière de lutte contre les changements climatiques reste constant, compte tenu de la gravité du phénomène, pour le développement, la paix et la sécurité dans le monde. Mon pays continuera à apporter sa contribution aux efforts de la communauté internationale pour l'adoption à Paris d'un accord universel et contraignant visant à limiter la hausse des températures à 2° C. C'est dans ce sens que mon pays organise demain 27 septembre 2015 une manifestation de haut niveau sur cette importante question, car nous devons travailler main dans la main avec le même

objectif, celui de préserver l'environnement de la planète pour le bien de l'humanité.

Les efforts à déployer dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, que nous venons d'adopter, nous obligent donc à renforcer la coopération internationale, une coopération internationale nouvelle, refondée, et qui réaffirme notre conviction que toutes les générations appartiennent à une même communauté humaine et qu'elles aspirent au même bonheur.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République gabonaise de sa déclaration.

M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Estonie.

M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, est escorté à la tribune.

Le Président Ilves (*parle en anglais*) : Voici une année cruciale pour l'action mondiale en vue d'un monde durable. L'accord historique sur les objectifs de développement durable a été conclu. Pour la première fois, tous les pays du monde, indépendamment de leur taille ou de leur niveau de développement, se sont entendus à l'échelle des Nations Unies autour des mêmes objectifs de développement durable. Ce programme universel et extrêmement ambitieux constitue la suite et l'amplification des objectifs du Millénaire pour le développement.

Les problèmes mondiaux auxquels nous sommes confrontés sont complexes tout en étant étroitement imbriqués. Les risques que font peser les conflits armés et les crises, les migrations forcées, la faiblesse des économies et la corruption des gouvernements, une mauvaise éducation, les changements climatiques et les catastrophes naturelles – pour n'en citer que quelques-uns – sont tous intimement liés. Les crises de réfugiés actuelles ne tiennent pas juste à des situations d'urgence, mais également à une absence de solutions durables à long terme.

La force principale des objectifs de développement durable réside dans leur caractère global. Nous ne pouvons nous attaquer ensemble efficacement à ces problèmes que si nous en reconnaissons la complexité. La paix et la sécurité constituent le premier pilier en même

temps qu'une condition *sine qua non* du développement durable. Nous sommes ici aux prises avec de nombreux défis urgents en Syrie et en Ukraine. Un autre pilier est la lutte contre les catastrophes naturelles. C'est la raison pour laquelle les changements climatiques occupent une place prépondérante dans notre programme cette année. Nos attentes s'agissant de la conclusion d'un nouvel accord sur la Convention-cadre sur les changements climatiques à la Conférence de Paris sur le climat, en décembre, sont élevées.

Parvenir à un accord sur les objectifs de développement durable n'est pas un processus purement théorique. Ce qui compte, c'est qu'ils deviennent d'énergiques politiques publiques. C'est avant tout aux gouvernements d'ouvrir la voie à une croissance économique et à un développement humain durables. Tous deux sont tributaires de la bonne gouvernance, d'institutions solides et comptables de leur action, de l'état de droit et du respect des droits fondamentaux, universellement convenus, de tous, y compris les femmes et les filles. La liberté d'expression et d'association, l'accès à des médias indépendants, notamment les réseaux sociaux et Internet, font partie intégrante de la bonne gouvernance et de l'état de droit. Conjugués à un cadre juridique transparent et efficace et à la lutte contre la corruption, ils permettent de renforcer la compétitivité, de créer des emplois et de favoriser l'innovation. Ils améliorent également le bien-être des personnes et en renforcent les liens avec l'État.

Ainsi, la viabilité de l'environnement doit commencer au niveau national si l'on veut qu'elle se concrétise au niveau mondial. Les gouvernements, leurs institutions et leurs ministères, en collaboration avec le secteur privé et la société civile, doivent se réunir et débattre des incidences des objectifs de développement durable sur leur politique. L'Estonie a également ses propres problèmes à affronter, et elle attend avec intérêt de les aborder dans le contexte du cadre qui vient d'être arrêté.

Je suis un fervent défenseur des possibilités que peuvent offrir les technologies de l'information et des communications en termes de développement. Qu'en serait-il, par exemple, s'il fallait moins de cinq minutes, sans recourir à un comptable, pour remplir sa déclaration de revenus? Et si 95 % des ressortissants d'un pays déclaraient leurs revenus en ligne et ramenaient les dépenses de l'administration fiscale à 0,3 % seulement du chiffre total net des recettes fiscales? Tout ce qui précède, à l'instar de la signature numérique de contrats

commerciaux ou de documents officiels depuis le confort de son bureau ou sans devoir prendre rendez-vous avec un notaire, est possible en Estonie, où nous avons commencé à utiliser activement les solutions offertes par les TIC au moment de l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement, il y a 15 ans, alors que nos ressources étaient limitées.

Aujourd'hui, nous sommes considérés par beaucoup comme l'un des pays les plus évolués du monde sur le plan technologique. Notre secteur public a joué un rôle crucial dans la mise en place des conditions législatives favorables, ainsi que dans le financement des infrastructures nationales essentielles dans ce domaine et la prestation de services en ligne à l'intention des particuliers et des entreprises. Nous avons appris que l'utilisation judicieuse d'Internet et des technologies numériques pouvait être un moteur essentiel de la croissance économique et du développement humain. Nous savons également que si nous voulons que l'ère numérique soit synonyme de succès pour tous les pays et pour chacun des membres de la société, il est nécessaire de mettre en place des politiques publiques énergiques, ce que seuls les gouvernements sont en mesure de faire. En Estonie, nous sommes disposés à coopérer avec les autres pays où l'on a besoin de notre expérience et de nos connaissances et où elles offriraient une plus-value.

Il est temps que les dirigeants mondiaux fassent figurer le potentiel des technologies numériques au sommet des priorités du programme de développement. J'ai le plaisir de coprésider le comité consultatif sur le *Rapport sur le développement dans le monde* (2016) de la Banque mondiale. Le Rapport, intitulé « Digital Dividends » (Dividendes numériques), sera le rapport le plus influent de la Banque mondiale l'année prochaine. Il examine la manière dont Internet peut être une force dans l'optique du développement et pose la question importante de savoir ce qu'il faut faire pour libérer le potentiel toujours largement sous-exploité des technologies numériques. J'invite l'Assemblée à continuer de débattre de ces questions demain à partir de 11 heures en Salle de conférence 3, dans le cadre de la manifestation de haut niveau sur le développement à l'ère numérique.

En guise de conclusion, les accords conclus sur la base du principe *pacta sunt servanda* doivent être honorés et nul ne doit être laissé de côté.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République d'Estonie de sa déclaration.

M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Bénin.

M. Boni Yayi, Président de la République du Bénin, est escorté à la tribune.

Le Président Yayi : C'est pour moi un immense plaisir de prendre actuellement la parole au nom des pays les moins avancés (PMA) à l'occasion du présent Sommet, qui consacre l'heureux aboutissement d'un long processus de négociations intergouvernementales, dont le mandat a été établi en ce même lieu en septembre 2013, lors de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Comme il a été convenu, nous voici au rendez-vous pour adopter un nouveau programme de développement pour l'après-2015. Je voudrais saisir la présente occasion pour féliciter les cofacilitateurs et toutes les parties prenantes qui ont travaillé d'arrache-pied afin de rendre possible l'élaboration et l'adoption, par consensus, d'un nouveau programme de développement, ambitieux mais réaliste, dont l'objectif premier est la réalisation du développement durable d'ici à 2030.

M. Zinsou (Bénin), Vice-Président, assume la présidence.

Tirant les enseignements des expériences acquises dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et s'inspirant des engagements pris lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable ainsi que de l'ensemble des processus globaux vers un mieux-être de l'humanité, le document « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » (résolution 70/1) intègre harmonieusement les trois dimensions du développement durable, à savoir la croissance économique sans exclusive, la durabilité sociale et la protection de l'environnement, dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

Il nous appartient à présent de fédérer nos énergies et de mutualiser nos ressources pour assurer une bonne mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable retenus, tout en prenant en compte le Programme d'action d'Addis-Abeba. Avec les objectifs de développement durable, nous disposons désormais de repères pour intensifier nos efforts en vue de mener à bout le chantier inachevé des objectifs du Millénaire

pour le développement. Ils constitueront, si nous nous y attelons, des catalyseurs puissants pour appeler le genre humain au centre de toutes nos politiques et stratégies, car ils ont le potentiel non seulement de transformer nos vies, mais également de protéger notre planète grâce à la restauration de la dignité humaine, à la prospérité partagée et à l'accès équitable à la justice pour tous les êtres humains.

Les PMA, par ma voie, voudraient appeler l'attention des membres sur l'importance de la prise en compte de la spécificité des pays vulnérables. En cette veille de la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui aura lieu à Paris en décembre, la prise en compte des priorités des États dans les stratégies d'impulsion du développement des PMA doit être le socle de toute action future. En effet, les PMA étant très peu émetteurs de gaz à effet de serre, mais subissant de plein fouet les affres de la modification du climat, doivent bénéficier d'une attention particulière devant leur permettre de se préparer pour mieux s'adapter, à travers des programmes et projets sobres en carbone et résilients aux effets néfastes des changements climatiques.

Pour finir, je voudrais réitérer l'engagement des PMA de s'approprier, conduire et d'assumer leur propre développement grâce à la prise de mesures hardies dans les domaines de la gouvernance, de la transparence, de la lutte contre la corruption, de l'équité et de la mobilisation des ressources internes.

Le Président par intérim : Je remercie le Président de la République du Bénin de son allocution.

M. Boni Yayi, Président de la République du Bénin, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Mali.

M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, est escorté à la tribune.

Le Président Keita : Je voudrais tout d'abord féliciter M. Lykketoft de sa brillante élection à la tête de nos travaux. Sa longue et riche expérience d'homme d'État est un gage du succès de ce sommet. Je tiens à l'assurer du soutien total de la délégation malienne à cet égard.

Je voudrais ensuite transmettre à l'Assemblée les salutations fraternelles du peuple malien tout entier,

qui, à l'instar des autres nations, nous observe depuis les champs, les pâturages, les usines, les bureaux, etc., avec l'espoir légitime que nous, dirigeants du monde, prendrons ici et maintenant les décisions pertinentes et courageuses qui vont améliorer les conditions de vie de nos populations. Transformer le monde, nous le pouvons et nous le devons, car c'est ce que nos peuples attendent de nous.

Pour réduire les souffrances des populations vivant dans le dénuement total et leur rendre leur dignité en tant qu'humains, nous avons au tout début de ce siècle, il y a 15 ans, lancé un programme dont la mise en œuvre devait contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Aujourd'hui, sans tirer un bilan exhaustif, force est de reconnaître que les résultats sont mitigés et varient d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre, et d'un objectif à l'autre. De manière générale, il est à noter que l'objectif 8, portant sur la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement, a manqué de constance et de régularité dans son soutien aux sept autres objectifs.

Au Mali, malgré le contexte difficile et la crise multiforme que nous avons connus, nous avons notamment pu, durant les 15 années cibles, faire baisser la prévalence du sida, faire partir plus d'enfants à l'école, instituer la gratuité de la césarienne, améliorer la participation des populations dans la gestion de leurs affaires à travers une décentralisation poussée. C'est dans le domaine de l'alimentation que nos résultats ont été le plus tangibles. Je me réjouis de la distinction que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a bien voulu décerner au Mali suite à cette performance, à sa trente-neuvième session, à Rome.

Nous pouvons et nous devons assurer le bien-être de nos populations. Je suis donc particulièrement heureux de prendre part à ce Sommet, consacré à juste titre à l'adoption de cette résolution 70/1 historique, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Il est réjouissant de constater que cet ambitieux programme accorde plus d'attention aux groupes de pays en situation particulière, à savoir les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement car, de toute évidence, la transformation du monde passe par celle de ces États, où un grand nombre de personnes vivent dans des conditions de dénuement extrême, des conditions infra-humaines. En outre, le sort de ces milliers de jeunes migrants, ressortissants des pays en développement, qui

font le choix de l'Occident ou la mort nous interpelle tous, surtout quand on sait que cette jeunesse devrait être à l'avant-garde du combat pour le développement de nos pays.

Je voudrais à présent m'appesantir sur le cas des pays en développement sortant d'un conflit, dont le Mali. La situation de fragilité de ces pays mérite une attention toute particulière de la communauté internationale. En effet, dans les États sortant d'un conflit, la distribution des dividendes de la paix et la reconstruction sont des préalables pour la stabilisation progressive des États concernés, car comment parler de scolarisation sans écoles, de santé sans infrastructures sanitaires, d'accès à la justice sans tribunaux, de lutte contre la faim et l'extrême pauvreté sans outils de production, sans le retour de l'administration et des populations déplacées ou réfugiées. C'est dire que sans solidarité internationale agissante, les États sortant de crise, de conflit, ne peuvent relever tout seuls ces énormes défis, encore moins atteindre à l'échéance indiquée les objectifs contenus dans le Programme que nous venons d'adopter (résolution 70/1).

Sur le cas particulier du Mali, j'ai toujours souligné qu'il ne saurait y avoir de développement durable sans paix et sans sécurité. Le Gouvernement, sous mon autorité, travaille quotidiennement pour relever ce défi. Aujourd'hui, je suis heureux que toutes les parties maliennes, à l'issue de huit longs mois de négociations, aient signé l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, avec l'appui de la communauté internationale. Je renouvelle ici mon engagement que l'État du Mali, en ce qui le concerne, va honorer tous les engagements pris dans l'Accord. Cependant, vu ses moyens limités, le Mali a besoin d'un soutien conséquent des pays et des organisations amis en vue de la mise en œuvre diligente, effective et intégrale de l'Accord de paix. C'est pourquoi du haut de cette tribune, je lance un appel pressant à la communauté internationale pour la mobilisation effective des ressources techniques, matérielles et financières nécessaires à l'application de cet accord à l'occasion de la table ronde prévue le mois prochain, exactement le 22 octobre, à Paris, à l'Organisation de coopération et de développement économiques. Le Gouvernement, pour sa part, résolument engagé pour la mise en œuvre diligente et intégrale de l'Accord d'Alger ne ménagera aucun effort pour mobiliser les ressources internes.

D'ici à l'échéance 2030, la seule façon pour nous, dirigeants du monde, d'éviter que ce sommet soit un de plus, est de faire montre de notre capacité commune de nous engager véritablement dans un partenariat global afin de réaliser l'intégration équilibrée des trois piliers du développement durable, à savoir le social, l'économique et l'environnement. Il nous appartient alors de nous investir totalement dans ce programme afin de réussir le pari de transformer le monde à l'échéance que nous nous sommes fixée.

Je voudrais conclure en réaffirmant ici l'engagement du Mali à prendre sa part, toute sa part, dans la réalisation des engagements pris dans cet ambitieux programme de développement durable.

Le Président par intérim : Je remercie le Président de la République du Mali de son allocution.

M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique de Mauritanie.

M. Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République islamique de Mauritanie, est escorté à la tribune.

Le Président Ould Abdel Aziz (parle en arabe) : Je voudrais tout d'abord adresser mes vifs remerciements au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour les grands efforts qu'il a fournis pour la tenue de ce sommet, et à tous les États Membres pour leurs précieuses contributions à la conception et à la formulation de la vision mondiale d'un programme de développement conjoint pour l'après-2015. Je voudrais aussi saluer la contribution positive de toutes les parties prenantes et de tous les partenaires à la bonne organisation du présent Sommet.

Ce sommet représente une étape décisive et un jalon important dans l'ordre du jour international en matière de développement, puisqu'il intervient après l'achèvement du cycle consacré à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et que l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 annonce le début de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Il vient en outre couronner un processus mené avec clairvoyance, méthode et un niveau de participation élevé en vue de doter la communauté internationale d'un programme à long terme, à la fois nouveau et ambitieux, s'articulant

autour d'un objectif double : améliorer les conditions de vie des populations tout en protégeant notre planète des dangers des changements climatiques.

Le programme de développement pour l'après-2015 est le fruit de consultations vastes et approfondies, tenues aux niveaux national, régional et international, entre différentes parties prenantes, dont les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les milieux académiques et les partenaires de développement. Cette large participation et les convergences de vues qui en ont résulté ont permis d'élaborer une vision de développement conjointe traduisant les priorités particulières et reflétant les préoccupations communes, ce qui ajoute à la pertinence des objectifs arrêtés dans le nouveau programme de développement et augmente ses chances de succès.

En ce moment décisif où nous fixons de nouveaux objectifs, il nous faut garder à l'esprit les enseignements tirés du passé. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont permis d'importantes réalisations qui se sont traduites par le recul continu de la pauvreté et l'amélioration de l'accès à l'éducation et à la santé. C'est là une preuve tangible de l'importance d'élaborer un cadre mondial qui servira de référence pour la mobilisation des efforts de développement. À cet égard, nous nous félicitons tout particulièrement des améliorations apportées aux méthodes de travail, du niveau de coordination et de l'appui aux mécanismes de suivi et de mise en œuvre.

L'élimination de la pauvreté et la réalisation d'un développement durable dans un contexte de paix et dans un environnement sain requièrent de nous tous que nous fassions preuve d'une volonté solide d'atteindre les résultats escomptés.

Le Programme pour l'après-2015 se distingue par son ambition de relever les nouveaux défis tout en continuant la poursuite des objectifs classiques de développement, et par l'importance particulière qu'il accorde aux questions environnementales, qui ne constituent plus seulement un défi au développement mais une menace directe pour la survie de notre planète. Cette reconsidération des priorités reflète la pertinence de la clairvoyance qui sous-tend notre approche, qui est nécessairement en adéquation avec les objectifs de développement, étant donné des réalités en perpétuelle évolution.

Dans le même contexte, il faut tenir compte des menaces à la sécurité qui se multiplient et

vont en s'aggravant. La multiplication des activités terroristes, la propagation de la criminalité organisée et le développement des activités économiques illégales partout dans le monde sont autant d'obstacles au développement et de dangers réels pour la stabilité et l'existence de nombreux pays. Ces réalités nous contraignent à définir une vision de la sécurité et du développement fondée sur le lien organique qui existe entre les deux.

Les solutions nationales restent insuffisantes pour faire face aux menaces pesant sur la sécurité, qui sont complexes par nature et transfrontalières par leurs objectifs et leurs structures. C'est sur la base de ce constat qu'au sommet du Processus de Nouakchott qui s'est tenu en février 2014, nous avons, avec nos frères du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Tchad, créé le Groupe de cinq pays du Sahel (G-5 Sahel). Le G-5 Sahel, qui constitue un cadre institutionnel de développement ayant pour vocation de traiter les questions de sécurité et de développement, répond à une approche multidimensionnelle qui permet de relever les défis de notre réalité contemporaine et d'élaborer des plans axés sur l'avenir. Il ne s'agit pas seulement d'un cadre de coopération en matière de sécurité, c'est aussi un espace d'échange, de complémentarité et de conjugaison des efforts en vue de stimuler la croissance économique et l'emploi, d'améliorer les infrastructures et services de base et de réaliser l'intégration régionale.

Dans ce cadre, le G-5 Sahel présente un programme d'investissement en harmonie avec les objectifs de développement durable et respectant les priorités nationales et régionales. Il est axé sur des objectifs pertinents, réalistes et cohérents. Cet effort sous-régional mérite donc l'appui solide de nos partenaires, car il constitue un apport qualitatif au développement et à la sécurité durables de la région du Sahel, ainsi qu'à la stabilité en Afrique et dans le monde.

M. Yayi (Bénin), Vice-Président, assume la présidence.

Ces dernières années, la Mauritanie a connu un changement économique remarquable, grâce à l'adoption de politiques de bonne gouvernance et à l'application de nouvelles méthodes dans la gestion des affaires publiques, qui lui ont permis de rétablir les équilibres macroéconomiques et de disposer de réserves en devises suffisantes pour résister à la crise économique mondiale et à la récente chute des prix des matières premières. Ces politiques efficaces ont également permis de relever le niveau des investissements.

Dans le cadre de son souci permanent de parvenir au développement durable et d'accélérer le rythme de réalisation des OMD, l'État a élaboré un plan d'action pour lutter contre la pauvreté. Cette stratégie est intervenue après une évaluation des politiques antérieures et la révision des objectifs à moyen et long terme, dans le contexte d'une vision nouvelle du développement économique du pays. Conjugués à la hausse du produit intérieur brut par habitant, ces efforts ont permis de réduire la pauvreté, en particulier en milieu rural, de 11 % ces six dernières années.

Sur le plan social, la Mauritanie a réalisé des progrès remarquables dans le cadre de son engagement permanent en faveur des objectifs de développement durable. L'État a fait des questions de la jeunesse une priorité de ses politiques de développement, notamment en faisant en sorte que la formation des jeunes suive des approches conçues pour leur permettre d'accéder au marché du travail, de participer à la modernisation de l'économie nationale, de s'engager dans l'action politique, et d'obtenir des prêts à des conditions préférentielles ainsi que des parcelles agricoles aménagées.

Nous avons mis en place une agence de solidarité sociale qui lutte contre la pauvreté, apporte une aide aux couches sociales les plus démunies grâce à l'accès aux services de santé et à l'éducation, et au financement d'activités génératrices de revenus sur toute l'étendue du territoire national. L'État a aussi accordé une grande attention aux personnes ayant des besoins spécifiques, en s'attachant à les intégrer dans la fonction publique et le secteur privé et en leur donnant davantage de possibilités de participer à la vie active. Nous avons adopté une politique de discrimination positive pour renforcer le rôle de la femme, en vue d'assurer plus de justice entre les sexes. Cela a permis aux femmes de notre pays d'occuper de hautes fonctions dans l'administration et d'être désormais présentes dans des secteurs qui, des décennies durant, étaient le monopole des hommes. En outre, leur représentation à l'Assemblée nationale a augmenté grâce à l'instauration de quotas.

En conclusion, je souhaite que le présent Sommet marque le démarrage réussi de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 et que le succès dans son exécution dépasse les réalisations des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Président par intérim : Je remercie le Président de la République islamique de Mauritanie de son allocution.

M. Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République islamique de Mauritanie, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Chef de l'État de Transition de la République centrafricaine.

M^{me} Catherine Samba-Panza, Chef de l'État de Transition de la République centrafricaine, est escortée à la tribune.

La Présidente Samba-Panza : La République centrafricaine, mon pays, est honorée de prendre part, avec les autres pays du monde, à la présente session consacrée à l'examen des progrès réalisés par les États signataires de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), dans le cadre du processus de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Je saisis cette occasion pour adresser au Secrétaire général, aux délégations présentes, ainsi qu'à la communauté internationale, la gratitude du peuple centrafricain pour l'accompagnement multiforme fourni au Gouvernement de la République centrafricaine depuis le Sommet du Millénaire tenu en l'an 2000.

La République centrafricaine était déjà en crise en 2000, à l'entame du processus; elle portait déjà les stigmates d'un traumatisme lié aux effets des crises de la fin des années 90, qui se sont poursuivies les décennies suivantes. Cette instabilité politique quasi permanente a placé la population centrafricaine dans une situation de vulnérabilité extrême, avec des indicateurs socioéconomiques effrayants. Il n'est pas besoin de les rappeler ici.

Dans ces conditions, il était difficile pour mon pays d'honorer les engagements volontairement pris, même si l'amélioration de quelques indicateurs en 2010 – notamment en matière de scolarisation des filles, d'accès à l'eau potable et de santé maternelle –, a suscité un certain espoir, lequel a été démenti en 2012, avec la dernière crise, plus meurtrière et plus dévastatrice.

La République centrafricaine s'est donc radicalement éloignée de la trajectoire des OMD, devenant un État fragile et vulnérable, dont plus de 80 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Cette pauvreté est entretenue et renforcée dans certaines zones du pays où sévissent encore les groupes politico-militaires qui alimentent l'insécurité et s'adonnent au pillage des ressources locales et des recettes de l'État.

Au moment où les engagements que nous avons tous pris à travers les OMD vont arriver à leur terme et que nous apprêtons à nous engager pour les objectifs de développement durable pour l'après-2015, il faut se rendre à l'évidence : aucun des huit objectifs visés n'a pu être atteint par la République centrafricaine à la veille de la date butoir du processus. Pourtant, des efforts ont globalement été fournis pour inscrire le programme des OMD dans les priorités nationales.

Sans faire l'impasse sur nos engagements, je suis aussi ici et surtout pour parler de l'avenir, de la possibilité de créer les conditions d'une République centrafricaine débarrassée des démons de la division, des fléaux de la pauvreté et de la marginalisation économique, pour mieux servir d'écrin au nouvel horizon qui s'offre à nous. Aussi, je déclare solennellement que mon pays souscrit aux 17 objectifs de développement durable pour l'après-2015 qui ont mobilisé durant des mois tous les États. Mais nous savons tous que les défis qui nous attendent sont considérables. Nous avons, en effet, conscience de l'impérieuse nécessité d'accomplir le travail inachevé du programme des OMD, de même que nous devons intégrer l'étape suivante et autrement dit, maintenir nos efforts sur les nouveaux objectifs de développement durable. En ce qui nous concerne, l'ensemble des acteurs du développement socioéconomique de mon pays, à commencer par le Gouvernement, sera mobilisé pour que des actions pertinentes soient réalisées.

La pauvreté n'est pas une fatalité. La situation en République centrafricaine n'est pas désespérée. Tout en partageant les mêmes préoccupations que l'ensemble des États fragiles, la République centrafricaine a su démontrer par son histoire récente sa volonté de se transformer et de devenir un État responsable du bien-être de ses populations. Sous mon impulsion, les actions gouvernementales appuyées par la communauté internationale ont permis de créer un environnement favorable à la réconciliation nationale, à la reprise du fonctionnement de l'administration publique et à la reprise des activités socioéconomiques sur l'ensemble du territoire. Tout cela doit conduire à porter un regard nouveau sur un peuple qui se relève et qui, tel un sphinx, renaît de ses propres cendres.

La volonté de dialogue, de paix et de refondation de l'État a ainsi été démontrée à la face du monde par le peuple centrafricain. Mais la volonté seule ne suffira pas, sans un réseau de partenaires engagés à soutenir les efforts de développement de mon pays. Une Centrafrique

avec moins de précarité pour les populations et la perspective d'une prospérité à partager demain, c'est cela que nous voulons tous pour nous-mêmes, pour nos enfants, nos petits-enfants et toutes les générations futures.

Cette Centrafrique est désormais possible, est à portée de main et se construit chaque jour à travers les actes de progrès qui permettent d'inverser les tendances négatives et d'envisager un mieux vivre et pourquoi pas un bien vivre de nos populations vulnérables. Mais tout cela n'est possible qu'avec une paix durable et une certaine stabilité des institutions devant diriger le pays. Malheureusement, les populations centrafricaines continuent de subir des violences de toutes sortes, aggravant ainsi leur situation humanitaire.

Pour terminer, qu'il me soit permis de dire que ce samedi 26 septembre marque quasiment les 100 jours qui nous séparent de la fin de 2015, année butoir pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous devons profiter de ces 100 derniers jours pour mener des actions urgentes et vigoureuses et travailler avec conviction et détermination à la réalisation des objectifs de développement durable, autrement dit, semer les graines de l'espérance pour préparer, en Centrafrique comme ailleurs, et pour toutes les populations vulnérables de par le monde, un monde plus juste et plus harmonieux.

Le Président par intérim : Je remercie le Chef de l'État de Transition de la République centrafricaine de son allocution.

M^{me} Catherine Samba-Panza, Chef de l'État de Transition de la République centrafricaine, est escortée de la tribune.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution prononcée par les Capitaines régents de la République de Saint-Marin.

M. Andrea Belluzzi I et M. Roberto Venturini I, Capitaines régents de la République de Saint-Marin, sont escortés à la tribune.

Le Capitaine régent Belluzzi I et le Capitaine régent Venturini I (*parlent en italien; texte anglais fourni par la délégation*) : En cette année où l'Organisation des Nations Unies célèbre son soixante-dixième anniversaire, nous pouvons dire sans l'ombre d'un doute que l'Organisation a joué et continue de jouer un rôle clef en faveur de la paix et de la sécurité dans le monde, de la protection et la promotion de la

dignité humaine, de la consolidation de la démocratie et de l'état de droit, ainsi que de l'affirmation de la justice et du droit international.

Tout au long de son histoire, l'Organisation des Nations Unies a été appelée à être un point de référence essentiel pour la communauté internationale et pour chaque individu. Nous sommes maintenant confrontés à un défi considérable, à savoir façonner notre avenir et celui de notre planète grâce à un solide consensus politique sur la base d'un modèle de développement mondial durable qui est appliqué par tous.

L'expérience tirée de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a apporté une contribution importante à la définition d'un programme de développement pour l'après-2015 novateur et universel. Les objectifs du Millénaire pour le développement sont au cœur même du programme. Ils ont imprimé un élan extraordinaire à une action efficace, coordonnée et collective visant à surmonter les urgences les plus graves du monde – la faim et la malnutrition, le manque d'accès aux soins de santé de base et à l'enseignement primaire, la mortalité infantile et maternelle, l'inégalité entre les sexes, le manque de maîtrise des maladies transmissibles graves et les problèmes environnementaux et climatiques.

Avec l'adoption du nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70 /1), nous espérons que le processus amorcé avec les objectifs du Millénaire pour le développement pourra être mené à bien et que nous serons en mesure de progresser vers un modèle de développement durable dans lequel les dimensions économiques, sociales et environnementales sont liées. Chaque pays a la responsabilité vis-à-vis de la communauté internationale de mettre en œuvre les nouveaux objectifs de développement durable. À cette fin, nous devons tous nous efforcer de créer des institutions novatrices, efficaces et transparentes à tous les niveaux, tout en nous engageant à respecter dûment les programmes existants.

Il est essentiel de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du nouveau Programme par le biais d'un nouveau partenariat mondial pour le développement durable, qui doit axer son action sur les besoins des groupes les plus faibles et les plus vulnérables de la société. Voilà pourquoi la République de Saint-Marin est d'avis que l'ONU doit suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du nouveau Programme. Nous devons donc définir un ensemble d'indicateurs précis et universels et mettre en place

un mécanisme de contrôle efficace pour évaluer les progrès faits et identifier toute lacune à combler. Ce mécanisme doit fonctionner de manière efficace à tous les niveaux – national, régional et mondial. Il doit en outre être sans exclusive et fiable.

La République de Saint-Marin est un petit État doté de ressources limitées, mais elle a réussi à créer des conditions de vie optimales pour sa population. Elle estime cependant avoir une responsabilité envers le reste du monde et est déterminée à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. À cet égard, notre contribution est non seulement financière, ce qui est actuellement prioritaire et indispensable, mais également culturelle, par l'éducation des jeunes générations en vue de promouvoir une culture innée de l'hospitalité et de la solidarité ainsi que le respect du développement durable.

Trop de personnes dans de trop nombreux pays continuent de vivre dans l'extrême pauvreté; nombreux sont les femmes et les enfants qui luttent quotidiennement pour leur survie. La sécurité alimentaire est un luxe pour des centaines de millions de personnes, tout comme l'accès à l'eau potable, aux services de santé et à l'éducation. L'adoption du programme de développement pour l'après-2015 est une occasion sans pareille dans l'histoire de l'ONU, dont l'importance mémorable et la portée seront déterminées par les mesures collectives que prendront tous les États Membres, grands et petits. La République de Saint-Marin apportera sa contribution en coopérant avec efficacité avec tous les pays pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Président par intérim : Je remercie les Capitaines régents de la République de Saint-Marin de leur déclaration.

M. Andrea Belluzzi I et M. Roberto Venturini I, Capitaines régents de la République de Saint-Marin, sont escortés de la tribune.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République dominicaine.

M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine, est escorté à la tribune.

Le Président Medina Sánchez (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de représenter ici le peuple et le Gouvernement de la République dominicaine à une rencontre qui, pour mon pays, revêt la plus haute

importance. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (voir résolution 70/1), avec ses objectifs de développement durable, est un document mobilisateur et une feuille de route détaillée pour le règlement des problèmes les plus graves auxquels les êtres humains doivent faire face aujourd'hui.

La lutte contre la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques vise à s'attaquer à des problèmes interdépendants touchant la vie de milliards d'hommes et de femmes dans le monde. Ces problèmes sont déjà des priorités dans notre pays, et c'est pourquoi nous nous félicitons vivement de l'adoption de ce programme à l'échelle mondiale. Nous nous réjouissons de ce dynamisme que nous partageons au sujet de la réalisation du développement durable et de la vision de long terme. Il est parfois menacé par l'opportunisme et la précipitation imposés par une société de plus en plus connectée.

Les objectifs du Millénaire pour le développement ont bel et bien été une source d'inspiration qui nous a aidés à élaborer notre propre stratégie nationale de développement à l'horizon 2030. Grâce à cette stratégie, nous avons pu concentrer nos efforts, mieux appliquer le principe de responsabilité et nous attaquer aux problèmes et aux faiblesses mais, surtout, elle nous a fait prendre conscience de la force d'une communauté d'objectifs, de volontés et de mesures. Elle a également orienté la feuille de route visant à transformer la République dominicaine en une société durable aux niveaux économique, social et environnemental et dont les fondements sociaux et démocratiques s'appuient sur l'état de droit.

Le Gouvernement actuel a lancé une campagne en vue d'offrir plus de possibilités à la population, de renforcer ses capacités et d'améliorer ses conditions de vie. Nous l'avons fait en protégeant les enfants de moins de 5 ans par des améliorations apportées dans le domaine de l'éducation, notamment en prolongeant la durée de la journée scolaire, en développant de manière inédite les infrastructures scolaires et en améliorant la qualité de l'éducation. Nous nous sommes également employés à faire reculer les inégalités dans notre appareil productif, en apportant un soutien aux producteurs agricoles et aux petites et moyennes entreprises, par de meilleures intégration financière, formation et accès aux technologies.

Nous avons atteint des cibles emblématiques des objectifs du Millénaire pour le développement, et sommes notamment parvenus à réduire de plus de moitié

la proportion de la population souffrant de l'extrême pauvreté, qui est passée de 16,6 % à 5,8 %. Nous avons en outre largement atteint l'objectif de réduction de la malnutrition, la proportion de la population touchée étant passée de 34,4 % à 12 %, ainsi que l'objectif d'égalité des sexes à tous les niveaux d'enseignement.

Nous sommes toutefois conscients que nous devons continuer de nous employer à atteindre les objectifs pour lesquels nous devons faire mieux, et ils font déjà clairement partie de nos priorités premières. Nous nous félicitons que notre stratégie nationale de développement et le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 se recourent. Nous nous félicitons également que l'adoption des objectifs de développement durable nous permettra de disposer d'un système d'évaluation normalisé, ce qui nous permettra de comparer certaines expériences à d'autres. À partir de maintenant, nous axerons tous les efforts sur la réalisation de la nouvelle vision représentée par les 17 objectifs de développement durable, et nous sommes déterminés à les adapter et à les intégrer à notre stratégie nationale de développement et aux instruments du système d'administration publique.

Nous observons également avec satisfaction de quelle manière Sa Sainteté le pape François est devenu un des premiers défenseurs de la cause du développement durable, la cause des pauvres et des générations futures. Son encyclique *Laudato si'* (« Loué sois-tu ») tombe à point nommé, non seulement parce qu'elle reprend les arguments scientifiques avancés dans le cadre du débat sur le climat mais va également au-delà de la science, en rendant compte de la pleine dimension morale du développement durable. Pour nous, les Dominicains, qui vivons sur une petite île sur laquelle de nombreuses personnes continuent de souffrir de la pauvreté et sont particulièrement exposées aux effets des changements climatiques, cette dimension est une réalité quotidienne. C'est précisément pour cela que la République dominicaine est consciente que la pauvreté et les inégalités ne sont pas des conditions inévitables dictées par le sort, mais des problèmes que nous pouvons et devons être prêts à régler, de manière responsable et efficace.

Nous sommes donc pleinement déterminés à atteindre les objectifs de développement durable. Nous espérons mobiliser ensemble, comme l'a demandé S. S. le pape François, la volonté de nous garder du péché de l'indifférence, d'aimer le bien commun, de

promouvoir les faibles et de prendre soin de ce monde que nous habitons.

Le Président par intérim : Je remercie le Président de la République dominicaine de sa déclaration.

M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Zambie.

M. Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie, est escorté à la tribune.

Le Président Lungu (parle en anglais) : Je voudrais me joindre aux autres dignitaires pour féliciter le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué ce Sommet historique des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015. Je voudrais également, au nom du peuple zambien, rendre hommage au Secrétaire général pour son engagement indéfectible à dégager un consensus parmi les États Membres sur les objectifs de développement durable. Je tiens également à remercier les co-facilitateurs du leadership dont ils ont fait preuve au cours du processus de préparation. Enfin, nous saluons les États Membres et observateurs pour leurs efforts inlassables et leur engagement constructif qui ont permis de mener à bien cette tâche capitale.

L'on se souviendra de ce Sommet dans les annales de l'histoire comme de la réunion qui a marqué la fin du processus des objectifs du Millénaire pour le développement et inauguré les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015 grâce à l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 contenu dans la résolution 70/1. La Zambie tient à réitérer son attachement à ce nouveau programme de développement commun qui contribuera à renforcer les partenariats pour le développement entre les États Membres. La Zambie se félicite de l'apport des processus de développement importants qui ont contribué à l'élaboration réussie de ce nouveau programme de développement, notamment la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et le Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

Le caractère multidimensionnel de ce processus reflète notre détermination à nous doter d'un programme mondial de développement qui réponde aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité du

monde à satisfaire les besoins des générations futures. À cet égard, la Zambie se réjouit à la perspective d'entamer une nouvelle ère de développement en 2016, avec un nouvel élan et en s'attachant à ne laisser personne de côté.

À ce propos, je voudrais remercier l'Assemblée d'avoir adopté hier le Programme 2030, un programme novateur. Qu'il me soit également permis de remercier Sa Sainteté le pape François pour ses remarques franches et motivantes sur la nécessité pour les pays de prendre au sérieux la question des changements climatiques et de la protection de l'environnement afin de parvenir à un développement durable. Je suis heureux d'annoncer que les changements climatiques font partie des priorités du septième plan national de développement que nous sommes en train d'élaborer.

Je suis également heureux d'annoncer qu'au niveau national, une série de consultations ont été menées avec les différentes parties prenantes afin de mettre les dispositions fondamentales adoptées par les États Membres dans leur contexte. Heureusement pour nous, les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015 sont adoptés alors que nous sommes en train d'élaborer notre septième plan national de développement. Cela nous donne plus de latitude pour intégrer efficacement les diverses dispositions de ces initiatives mondiales dans notre plan national.

Nous notons avec satisfaction que les objectifs de développement durable portent sur plusieurs questions liées au développement, comme la santé maternelle, la pauvreté, l'égalité des sexes, l'eau et l'assainissement, la dégradation des terres et les changements climatiques. Ce sont autant de problèmes auxquels notre pays est déterminé à s'attaquer au cours de la période de l'après-2015. Je tiens à réitérer l'engagement de la Zambie à définir des priorités sur la base des données d'observation et à recourir à des mécanismes ciblés en vue de parvenir à un développement socioéconomique sans laissés pour compte.

La Zambie, qui fait partie des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral, aura besoin d'aide pour mener à bon terme le travail inachevé dans le cadre des OMD, en particulier en ce qui concerne l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, l'égalité des sexes, l'agriculture, ainsi que la science et les technologies. Pour ce qui est des technologies, la Zambie souligne la nécessité d'établir une coopération Sud-Sud en matière de transfert de technologies,

un élément crucial pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et du programme de développement pour l'après-2015.

Je tiens à réitérer ce que j'ai dit lors de la réunion de haut niveau sur le suivi de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral, qui s'est tenue en Zambie en juin, à savoir que le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud doit réexaminer sa promesse d'établir des centres dans les pays concernés à des fins de transfert de technologies. La Zambie, en tant que pays pilote, est prête à participer pleinement à une telle initiative et est résolue à appliquer des stratégies favorables à un développement socioéconomique durable respectueux de l'environnement visant à créer des emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes, afin de réduire la pauvreté.

Mon gouvernement est conscient de l'importance que revêt la mobilisation des ressources, aussi bien nationales qu'internationales, au service du développement. Pour cette raison, l'aide publique au développement et les investissements directs étrangers continuent à jouer un rôle important dans la promotion du développement durable. J'appelle par conséquent les pays développés à honorer leurs engagements. Le respect par les pays développés de leurs engagements doit s'accompagner de la mise en place par les pays en développement de cadres institutionnels globaux en vue de proposer, de promouvoir et de faciliter des partenariats afin de créer un cadre permettant de définir une vision commune susceptible d'être bien accueillie par le secteur privé, de façon à créer une situation avantageuse pour les investisseurs et les communautés.

Je voudrais saisir cette occasion pour souligner que le développement durable suppose que la paix règne. À cet égard, la Zambie participe activement aux missions de maintien de la paix, notamment en République centrafricaine et au Soudan. Nous demandons aux pays européens de nous apporter leur appui en ce qui concerne le renforcement des capacités de nos contingents afin qu'ils soient mieux à même de mener à bien ces nobles missions. Dans le même ordre d'idées, la Zambie estime que les initiatives de lutte contre le terrorisme sont d'une importance cruciale pour préserver la paix et la stabilité. La Zambie demeure engagée à enrayer ce fléau en coopération avec ses partenaires régionaux et internationaux.

Enfin, la Zambie s'engage à donner la priorité à la mise en œuvre des objectifs de développement durable

afin de stimuler sa trajectoire de développement, qui prend en compte les trois piliers du développement durable. J'appelle également l'ONU à prévoir des mesures de suivi et des processus d'examen afin de promouvoir l'échange d'idées et de meilleures pratiques. Cela permettra d'obtenir de meilleurs résultats à l'échelle mondiale en ce qui concerne les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015. Je suis convaincu que grâce à ce Sommet, notre engagement à mettre en œuvre le programme de développement pour l'après-2015 sera renforcé et plus soutenu.

Le Président par intérim : Je remercie le Président de la République de Zambie de son allocution.

Mr. Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Vice-Président de la République de Guinée équatoriale.

M. Teodoro Nguema Obiang Mangue, Vice-Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté à la tribune.

M. Nguema Obiang Mangue (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : La République de Guinée équatoriale félicite le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015 de son travail satisfaisant. Nous tenons également à féliciter S. E. le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'avoir créé le Groupe de haut niveau, qui, avec l'appui efficace de l'équipe de négociateurs, a élaboré et nous a présenté l'important Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses mécanismes de financement (résolution 70/1).

Quinze ans après la Déclaration des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement (résolution 55/2) et à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU, dont l'objectif fondamental est de créer un monde pacifique et de promouvoir le bien-être de l'humanité, il est logique que nous nous demandions si nous sommes parvenus à créer un monde pacifique, stable et développé qui garantisse le bien-être des êtres humains. Il est évident qu'en dépit des efforts déployés par nos États pour réaliser ces objectifs, il subsiste des problèmes considérables qui perturbent la réalisation des objectifs d'un développement durable qui profite à tous.

À cet égard, nous appelons la communauté internationale à agir sur la base du principe de solidarité afin d'éliminer le terrorisme, la piraterie, la criminalité organisée, les instabilités provoquées par l'homme et l'interventionnisme et de remédier à l'inefficacité des mécanismes internationaux d'aide au développement, qui sont quelques-uns des obstacles conjoncturels au développement des pays.

S'agissant de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il convient de souligner qu'avec l'adoption en 2007 de son plan d'action pour le développement économique et social du pays à l'horizon 2020, la République de Guinée équatoriale a créé un instrument en vue de réaliser ces objectifs et, en conséquence, a considérablement accéléré la progression vers leur réalisation. De fait, un des quatre objectifs principaux du plan d'action pour le développement économique et social du pays consiste à renforcer le capital humain et à améliorer la qualité de vie des citoyens. Notre plan national reprend tous les aspects des objectifs de développement durable que nous venons d'adopter, notamment la construction d'infrastructures pour améliorer la productivité, une diversification et une croissance économiques importantes et un système de gouvernance qui garantisse la représentation et la participation des citoyens.

L'exécution efficace de la première phase du plan national de développement économique et social a permis d'accomplir des progrès notables dans la réalisation des OMD. La République de Guinée équatoriale est fière d'avoir obtenus les résultats suivants : réduction de plus de 50 % de la proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté; amélioration de l'accès des enfants à l'éducation; augmentation du taux d'alphabétisation des femmes jusqu'à 96 %; réduction de plus de 50 % du taux de mortalité infantile; réduction de 81 % du taux de mortalité maternelle; amélioration des services et des infrastructures sanitaires et de l'accès à ces services et infrastructures; réduction de l'incidence du paludisme, sensibilisation au danger du VIH/sida et accès gratuit au traitement; amélioration de la conservation de la nature et de l'assainissement; amélioration des finances publiques et augmentation conséquente des exportations; et réduction du coût des télécommunications. La Guinée équatoriale a présenté son rapport sur la réalisation des OMD pour examen à la présente Réunion de haut niveau.

À la fin de la période fixée pour la réalisation des OMD, qui sont avant tout axés sur la lutte contre la pauvreté, il est évident qu'il faut élaborer une

nouvelle stratégie de développement mondial tenant compte des préoccupations actuelles et futures de l'humanité, notamment les changements climatiques, la consommation durable, l'innovation et l'importance de la paix et de la justice pour tous. Sur la base de cette réalité, nous souhaitons conclure en réitérant l'attachement du Gouvernement et du peuple équato-guinéens au Programme de développement durable à l'horizon 2030, que nous venons d'adopter.

Le Président par intérim : Je remercie le Vice-Président de la République de Guinée équatoriale de sa déclaration.

M. Teodoro Nguema Obiang Mangue, Vice-Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Vice-Président de la République du Burundi.

M. Joseph Butore, Vice-Président de la République du Burundi, est escorté à la tribune.

M. Butore (Burundi) : Le processus préparatoire du programme de développement pour l'après-2015 a été très long, très ardu et prolongé, mais la détermination et l'engagement des différentes délégations sont restés inébranlables. Ceci est un signe éloquent qui prouve que si nous restons toujours animés de cet esprit, et si nous maintenons cet élan, la pauvreté de nos peuples sera éradiquée d'ici à 2030, et nous y croyons. Les membres se souviendront qu'à de nombreux moments au cours des trois dernières années, il semblait presque impossible de conclure un accord entre 193 États Membres de l'ONU sur un programme large et lourd qui tentait d'incarner tous les aspects du bien-être de l'homme et de la planète.

Le voyage de l'après-2015 a commencé, pourrait-on prétendre, sur deux voies parallèles, et pendant plusieurs années, personne ne s'imaginait comment ces deux voies seraient réunies en un seul programme et si cette réunion se produirait. Une voie a débuté lorsque l'Assemblée générale a adopté la résolution 64/236 en 2009 et a décidé de tenir la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20). La deuxième voie prend son origine en 2010 lors du Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) quand, dans le document final, le Secrétaire général a été invité à formuler des recommandations pour faire avancer le programme de développement des Nations Unies au-delà de 2015.

Ce n'est qu'en 2014 qu'une voie à suivre a été trouvée, permettant de fusionner ces deux voies et de créer un nouveau et vaste programme qui miserait sur les OMD et compléterait ce que ceux-ci ne sont pas parvenus à réaliser, tout en incarnant également les trois dimensions du développement durable en ne laissant personne pour compte. Ce projet s'est avéré plus facile à énoncer qu'à élaborer, mais heureusement, le résultat final a représenté un bel équilibre des intérêts et préoccupations concurrents. Le Burundi se réjouit des progrès réalisés par cette session de négociations finales sur le programme pour l'après-2015, qui réunit les voies de l'environnement et du développement, et salue la façon dont l'ère de l'après-2015 repose sur deux héritages, celui du Sommet du Millénaire et celui des conférences des Nations Unies sur le développement durable.

À trois mois seulement de l'échéance des OMD, l'optimisme est de mise, sachant que les travaux lancés et mis en œuvre ont donné lieu à un engagement planétaire sans précédent. Les rapports établis à cet égard font état de ce que la pauvreté a reculé dans les 15 années qui ont suivi l'entrée dans le nouveau millénaire. En somme, d'importants progrès ont été acquis sur la base des nouvelles orientations suscitées par les OMD en termes de grands changements dans les méthodologies d'approche pour combattre la pauvreté.

En dépit des progrès tangibles réalisés grâce aux OMD, le monde reste confronté à une multitude de défis tels que l'extrême pauvreté, les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et les crises sanitaires. Dans notre monde globalisé, nul État ne peut prétendre trouver une solution à ces problèmes transfrontaliers en faisant cavalier seul. Contrairement aux OMD, qui étaient focalisés sur les pays et les populations pauvres du Sud, la force des objectifs de développement durable réside dans l'intégration équilibrée des dimensions économique, environnementale et sociale du développement durable, et le fait qu'ils sont universellement applicables.

L'Afrique reste le continent le plus pauvre de la planète. Les défis à relever en matière de développement durable restent de premier plan. Le bilan des OMD a certes montré que des progrès ont été réalisés, mais l'écart avec les autres régions du monde est très grand. Si les pays développés prévoient de continuer d'aider les pays en développement, notamment africains, avec les objectifs de développement durable, il faut que les premiers concernés s'approprient le discours sur

leur développement et œuvrent en ce sens. Ainsi, des programmes ambitieux en matière d'éducation, de santé, d'infrastructures économiques et d'emplois doivent être élaborés avec des plans de financement cohérents et soutenables sur le long terme. L'amélioration de la sécurité, de la gouvernance politique et économique, ainsi que l'optimisation du système fiscal, afin que les pays puissent dégager plus de ressources internes, doivent être les grandes priorités de l'Afrique.

Le Coprésident (M. Rasmussen) assume de nouveau la présidence.

Nous espérons un Sommet non seulement couronné de grandes avancées, mais aussi marqué par une action concertée, très attendue par les peuples et leur planète. Le monde se réunit ici pour adopter le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il s'agit d'un accord universel, déterminant, voire révolutionnaire, qui nous aide à bien fêter cet anniversaire. C'est un cadeau mérité et reçu avec plaisir par un monde assailli par les guerres et les crises humanitaires, le sectarisme et l'extrémisme violent, les nouvelles formes de domination internationale, la pauvreté et les inégalités, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement. En adoptant cet accord, les gouvernements s'engagent résolument à agir pour la dignité, la sécurité, la prospérité et les droits des hommes et des femmes de notre humanité commune. Le défi auquel nous ferons face dans les prochains jours est de mobiliser tous les acteurs concernés en vue d'avancer rapidement pour concrétiser les promesses faites dans ce programme aux ambitions inégalées.

Je terminerai en réaffirmant qu'à l'instar des autres communautés de nations partout ailleurs sur les cinq continents, le Burundi consentira des efforts de développement en tenant compte de la volonté unanime visant à instaurer un nouveau partenariat mondial où l'objectif commun repose sur l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais d'un développement durable harmonieux qui ne laisse personne en arrière. Vive la famille des Nations Unies!

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Vice-Président de la République du Burundi de sa déclaration.

M. Joseph Butore, Vice-Président de la République du Burundi, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des finances,

des affaires économiques et de la sécurité sociale de Sainte-Lucie.

M. Kenny Davis Anthony, Premier Ministre, Ministre des finances, des affaires économiques et de la sécurité sociale de Sainte-Lucie, est escorté à la tribune.

M. Anthony (Sainte-Lucie) (*parle en anglais*) : Il y a 15 ans, j'avais pris la parole devant cet organe à l'occasion du Sommet du Millénaire (voir A/55/PV.5), au cours duquel ont été adoptés les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). J'avais dit à l'époque que nous étions réunis pour confirmer que les principes du système des Nations Unies pouvaient guider notre monde dans le nouveau millénaire et répondre à l'attente d'un monde qui soit à l'abri de la pauvreté, de la faim, de la guerre et de la dictature des puissants, et dans lequel nous ayons toute la liberté nécessaire pour tirer parti de notre droit au développement. J'avais évoqué les difficultés uniques en leur genre que rencontrent les petits États insulaires en développement comme le mien.

Quinze ans plus tard, très peu de choses ont changé pour la plupart des petits États insulaires en développement. La portion de l'espace mondial qu'occupe mon pays n'a jamais été autant touchée par les politiques et les décisions adoptées hors de ses frontières. Nous subissons les effets de multiples crises économiques, sociales et environnementales, qui ont des répercussions profondes sur nos États insulaires caribéens. En dépit de certains progrès dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, la promesse d'un monde qui soit à l'abri de la pauvreté, de la faim, de la guerre et des dictatures – comme l'a dit le regretté Hailé Selassié, et comme l'a chanté Bob Marley – ne reste qu'une illusion éphémère, poursuivie, jamais réalisée.

Cette année est particulièrement importante pour les pays en développement qui sont aux prises avec le problème consistant à trouver une voie viable vers un développement équilibré et durable. En mars, nous nous sommes réunis à Sendai afin d'arrêter un cadre global pour la réduction des risques de catastrophe. Pourtant, les événements survenus en Dominique, île sœur de Sainte-Lucie, suite au passage de la tempête tropicale Erika il y a un peu plus d'un mois ont le mérite de souligner à quel point nos pays sont vulnérables aux catastrophes naturelles. La tempête a fait des dizaines de morts et forcé à fuir des centaines de personnes,

actuellement incapables de gagner leur vie, et elle a mis à mal près de 100 % du produit intérieur brut de ce pays.

Malheureusement, Erika n'était qu'une tempête dans une longue et incessante série de phénomènes météorologiques extrêmes qui font des ravages dans la vie des hommes, dans leurs moyens de subsistance et dans l'économie des pays de l'ensemble de notre région. Mon propre pays, Sainte-Lucie, a essuyé deux grandes tempêtes et trois graves sécheresses au cours des cinq dernières années. Cela veut dire que nous passons constamment par des cycles débilissants de réparation et de relèvement, qui sont les principaux responsables de l'énorme fardeau de la dette publique entravant nos meilleurs efforts de développement.

Au mois de juillet, à Addis-Abeba, la communauté internationale est convenue d'un nouveau cadre mondial de financement du développement pour l'après-2015. Celui-ci est censé prendre en compte les besoins particuliers des petits États insulaires en développement, comme l'indiquent clairement les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientation de Samoa), et il prévoit la mise à disposition des financements nécessaires à la réalisation des objectifs énoncés dans ces Orientations. Je ne peux qu'espérer qu'il ne s'agit pas, une fois encore, de déclarations pieuses et intéressées si caractéristiques à ces organes de la communauté internationale. Nous avons besoin d'action et d'engagement, car l'existence de nos pays pourrait bien en dépendre.

L'adoption de ces 17 objectifs de développement durable laisse croire que nous avons évolué dans la façon dont nous comprenons les très graves défis auxquels sont confrontés les pays en développement. Il est édifiant aussi que plusieurs des objectifs de développement durable concernent directement les questions environnementales. Cela me fait espérer que nous avons enfin pris en considération le conseil de la Commission mondiale de l'environnement et du développement formulé dans sa revue séminale publiée en 1987, intitulée « Notre avenir commun », dans laquelle elle évoquait l'interdépendance de l'écologie et de l'économie. Cependant, certains comportements observés dans un autre théâtre de négociation m'amènent à me demander si cette interdépendance est pleinement reconnue.

Je suis préoccupé par la lenteur des négociations en vue de la conclusion d'un nouvel accord sur les changements climatiques. Je commence à désespérer que certains d'entre nous n'aient pas encore saisi toute

la gravité de la situation pour les petits États insulaires en développement. Je ne veux pas croire qu'il ne soit tout simplement fait aucun cas de nous. Il ne reste que deux mois avant l'ouverture de la Conférence de Paris sur les changements climatiques, et les engagements pris actuellement en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont loin de maintenir le réchauffement mondial au niveau requis pour garantir la survie des petits États insulaires en développement. En outre, le rythme léthargique auquel les mécanismes de financement liés aux changements climatiques sont pourvus en capitaux signifie que la rhétorique des bonnes intentions politiques n'a aucun sens si elle ne s'accompagne pas d'une action collective concrète.

Il nous faut donner de la substance à nos déclarations et à nos engagements si nous voulons que les petits États insulaires en développement comme le mien puissent espérer que ce programme de développement pour l'après-2015 sera d'une quelconque utilité pour eux. Nous ne pouvons continuer avec ce régime de discours, de platitudes et de promesses non tenues.

L'inscription arbitraire de certains pays des Caraïbes sur la liste noire des pays qualifiés de paradis fiscaux pernicioseux, l'utilisation cynique de critères inappropriés de mesure du PIB par habitant pour déterminer l'éligibilité à un financement à des conditions de faveur, et l'incompréhension apparente de la nécessité de trouver une solution d'urgence au lourd fardeau de la dette porté par quasiment tous les pays des Caraïbes militent toutes contre la réalisation des objectifs de développement durable. Qu'arrivera-t-il si nos petits États s'effondrent? Est-ce que nos populations deviendront des réfugiés sur les rivages d'autres terres? Tout ce que nous demandons c'est que le monde donne une chance aux petits États insulaires en développement.

Nous avons entre les mains un programme de développement pour l'après-2015 qui doit être examiné avec une détermination renouvelée. Nous devons en finir une fois pour toutes avec les promesses creuses qui sont plus souvent violées qu'honorées. Nous sommes ici à un tournant historique particulier, une possibilité de marquer un nouveau départ. Nous ne devons pas nous soustraire aux responsabilités d'aujourd'hui, car elles finiront certainement par nous rattraper demain. Nous, les petits États insulaires en développement, ne sommes pas la cause des changements climatiques, mais nous serons partie de la solution.

Mon pays ne peut qu'espérer que nous n'avons pas été appelés une fois encore à élaborer et à convenir d'une illusion éphémère, poursuivie mais jamais réalisée.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre et Ministre des finances, des affaires économiques et de la sécurité sociale de Sainte-Lucie de sa déclaration.

M. Kenny Davis Anthony, Premier Ministre et Ministre des finances, des affaires économiques et de la sécurité sociale de Sainte-Lucie, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Vanuatu.

M. Meltek Sato Kilman Livtuvanu, Premier Ministre de la République de Vanuatu, est escorté à la tribune.

M. Livtuvanu (Vanuatu) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais saisir cette occasion pour vous remercier, Monsieur le Coprésident, de cette possibilité qui m'est donnée de prendre la parole devant l'Assemblée au nom du Gouvernement et du peuple vanuatuans. Nous nous réunissons aujourd'hui à une étape cruciale de notre histoire, une étape qui nous offre une chance unique de changer de manière positive la vie de millions de personnes dans le monde, en particulier celles qui se trouvent en bas de l'échelle du développement.

Cette année, 2015, trois importants programmes mondiaux ont fait l'objet de discussions parallèles au Nations Unies : les objectifs de développement durable pour l'après-2015, le Programme d'action d'Addis-Abeba adopté dernièrement et l'accord sur les changements climatiques qui doit être conclu à Paris à la fin de l'année.

Les objectifs de développement durable pour l'après-2015, qui remplaceront les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), sont prometteurs pour le développement de l'humanité dans les 15 années qui viennent. Les OMD ont permis un progrès humain sans précédent, amélioré les conditions de vie de centaines de millions de personnes et mobilisé les efforts de développement en plaçant l'accent sur les résultats. Ils ont été une source d'inspiration et ont contribué à l'autonomisation de populations entières, notamment des femmes et des enfants, en définissant les normes à l'aune desquelles les gouvernement devront rendre des

comptes. Ils servent aussi d'excellente plateforme pour la réalisation des objectifs de développement durable. Je me réjouis de voir que les objectifs de développement durable pour l'après-2015 intègrent ceux du Millénaire pour le développement qui n'ont pas été encore atteints et font cas de la situation unique et spéciale des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement.

Le succès de l'après-2015 dans un pays donné dépendra de trois facteurs principaux : l'accès aux ressources financières, l'accès à la technologie appropriée, et les capacités du pays.

S'agissant de l'accès aux ressources financières, le Programme d'action d'Addis-Abeba adopté dernièrement est important pour les petits États insulaires en développement et pour les PMA, car il sert de base à la mise en œuvre des objectifs de développement durable que nous venons d'adopter. J'appelle les pays développés à honorer leurs promesses d'aide publique au développement (APD) telles que convenues dans le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha. L'objectif de consacrer 0,7 % du revenu national brut (RNB) à l'APD et d'augmenter l'APD de 0,20 % du RNI en faveur des PMA d'ici à 2020 doit être réalisé. Atteindre ces objectifs est fondamental pour la réalisation des objectifs de développement durable pour l'après-2015.

Les changements climatiques restent un défi mondial majeur pour l'humanité, et il importe que nous le relevions de toute urgence. Pour les petits États insulaires en développement comme le Vanuatu, les changements climatiques sont l'une des plus grandes menaces posées à son développement durable. Le lien entre changements climatiques et développement durable est bien avéré. Si l'on ne règle pas la question des changements climatiques, il ne pourra y avoir de développement durable dans les petits États insulaires en développement. Notre expérience récente le démontre clairement. En mars, le Vanuatu a subi un cyclone tropical sans précédent, de catégorie 5, qui a frappé 60 % de notre population et réduit à néant de nombreuses années de progrès économiques. Je saisis cette occasion pour remercier la communauté internationale de l'assistance humanitaire phénoménale qu'elle a dispensée à notre peuple au lendemain du cyclone Pam, et de l'assistance constante qu'elle apporte à nos efforts de relèvement et de reconstruction.

L'appropriation mondiale et nationale des objectifs de développement durable est importante. Le

système des Nations Unies doit être réformé afin de se réaligner pour pouvoir mettre ces objectifs en œuvre avec efficacité. Les enseignements tirés de l'application des OMD doivent nous aider à avancer. Ces réformes doivent également être étendues à tous les arrangements régionaux.

Je tiens à redire la satisfaction avec laquelle le Vanuatu accueille les objectifs du Programme 2030. Nous sommes convaincus qu'ils permettront un renouvellement du partenariat mondial et l'avènement de nouvelles formes de coopération qui, nous l'espérons, accéléreront la réalisation des objectifs du programme de développement pour l'après-2015. Il est temps désormais de voir plus d'action et moins de rhétorique.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de la République de Vanuatu de sa déclaration.

M. Meltek Sato Kilman Livtuvanu, Premier Ministre de la République de Vanuatu, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République-Unie de Tanzanie.

M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, est escorté à la tribune.

Le Président Kikwete (*parle en anglais*) : Le Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement durable pour l'après-2015 est un événement aussi historique que décisif. Je félicite le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général de leur exceptionnelle impulsion et d'avoir veillé à ce que le processus d'élaboration du nouveau Programme reste véritablement ouvert à tous. Grâce à une série de processus ouverts, sans exclusive, démocratiques et participatifs, nous disposons désormais d'un document final sur le programme de développement pour l'après-2015 intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » (résolution 70/1). Ce document est le nôtre. Ce Programme est le nôtre. Il incarne l'avenir que nous voulons pour l'humanité et pour notre planète.

Il est réellement réconfortant de constater que nous avons adopté le Programme de développement durable dès l'achèvement de la période de mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD),

adoptés par cette même Assemblée en l'an 2000, au Sommet du Millénaire. De fait, le Programme 2030 est un digne successeur des OMD.

Je dois avouer que l'un de mes soucis était de savoir ce qu'il allait advenir des OMD non réalisés une fois que nous arriverions en 2015. Le document final sur le Programme de développement durable a apaisé mes craintes. Ma délégation se félicite que le travail restant à faire sur les OMD ait été très bien pris en compte dans les objectifs de développement durable. D'ailleurs, le Programme 2030 s'attache à amener des changements radicaux et porteurs de transformations qui permettent à la fois de venir à bout des OMD et de mettre sur pied de nouvelles cibles permettant de porter la cause du développement humain jusqu'aux plus hauts sommets.

L'un des aspects à mon sens exaltants est le fait de viser l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes d'ici à 2030. Cela est vraiment très rassurant. Je ne saurais oublier à cet égard de saluer le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable et de le féliciter du très bon travail réalisé. Ses efforts inlassables et l'engagement inébranlable dont il a fait preuve durant des négociations tout à fait exhaustives ont été récompensés par l'obtention des résultats souhaités. C'est grâce à son dévouement et à son labeur acharné que nous avons maintenant ces 17 objectifs de développement durable et 169 cibles y afférentes. La Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la planification du développement après 2015, M^{me} Amina Mohammed, mérite une mention spéciale et des félicitations de notre part pour son acharnement au travail et son impulsion exemplaire, auxquels nous devons ce document final de grande qualité. Elle nous fait honneur.

Ma délégation est d'avis que, pour que le nouveau Programme soit réalisable, la préoccupation majeure du présent Sommet doit être de veiller en temps voulu à l'élaboration de moyens fiables pour son application. Il est important d'aborder cette question parce que c'est le manque de fiabilité et de disponibilité des ressources financières qui a été la principale contrainte dont a souffert la mise en œuvre des OMD. Je trouve toutefois un peu de réconfort dans le fait que la question a été abordée dans le cadre des nouveaux objectifs mondiaux de développement durable. Non seulement y-a-t-il un objectif, l'objectif 17 consacré aux moyens de mise en œuvre, mais en outre, des moyens d'application spécifiques adaptés à chaque objectif ont été prévus.

J'espère sincèrement que chacun d'entre nous fera tout ce qui est son pouvoir pour veiller à ce que nous tenions cette promesse. Si nous parvenons à honorer notre engagement et notre responsabilité, d'ici à 2030, ce monde serait le meilleur endroit où nous puissions tous vivre, ainsi que nos enfants et les enfants de nos enfants. Personne ne sera laissé pour compte.

La Tanzanie a conscience que c'est à chaque pays qu'incombe la responsabilité de mobiliser les ressources nationales nécessaires à son propre développement socioéconomique, et c'est déjà ce que nous faisons. Cela étant, c'est un fait que les efforts des seuls pays en développement ne suffiront pas, d'où la nécessité impérieuse de pouvoir compter sur l'appui des pays développés. Cet appui viendra en complément de nos capacités limitées. Le principe des responsabilités communes mais différenciées énoncé à Rio conserve toute sa pertinence à ce jour. C'est ce partenariat mondial qui permettra la pleine mise en œuvre des nouveaux objectifs de développement durable. Nous prions tous les États Membres de nous accompagner tout au long du chemin. C'est ce qu'il y a de mieux et de plus juste à faire, dans notre intérêt à tous.

Une autre insuffisance du cadre des OMD était l'absence de mécanisme de suivi et de processus d'examen clairement définis. Le cadre des objectifs de développement durable, lui, est doté d'un mécanisme de suivi et d'examen clair et bien défini qui doit être mis en place aux niveaux national, régional et mondial. La Tanzanie souscrit sans réserve à ce dispositif. Nous appuyons également l'idée d'établir un forum politique de haut niveau pour le développement durable, chargé de présider au processus de suivi et d'examen au niveau mondial. Il s'agit, de fait, d'une décision pleine de sagesse.

Pour terminer, je voudrais dire que la Tanzanie est prête, et s'engage indéfectiblement, à appuyer pleinement les nouveaux objectifs de développement durable et leur mise en œuvre. Nous allons faire tout ce qui est en notre pouvoir, en conséquence, pour apporter notre pierre. Nous estimons que, si toutes les parties prenantes apportent leur propre pierre à l'édifice et respectent les principes correspondant aux cinq piliers du Programme – humanité, planète, partenariats, prospérité et paix –, les objectifs de développement durable pourront être appliqués dans la lettre et dans l'esprit. Alors, c'est certain, personne ne sera laissé pour compte.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République-Unie de Tanzanie de sa déclaration.

M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République des Fidji.

M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji, est escorté à la tribune.

M. Bainimarama (Fidji) (*parle en anglais*) : Notre communauté mondiale se trouve à la croisée des chemins. Allons-nous agir avec sagesse afin de préserver les ressources de notre planète pour les générations à venir, ou continuerons-nous à consommer l'héritage de la planète comme s'il n'y avait pas de lendemain?

Nous devons tous assumer nos responsabilités et prendre les mesures qui s'imposent pour éliminer la pauvreté et la faim, promouvoir le bien-être de tous, préserver les océans et leurs précieuses ressources, et utiliser notre imagination pour contribuer aux innovations qui assureront le devenir de nos pays. Les 17 objectifs et 169 cibles représentent le caractère visionnaire et empathique des êtres humains, les principes d'équité et d'égalité tels qu'ils s'appliquent à notre communauté mondiale.

Que nous nous réveillions à Suva ou à New York, à Buenos Aires ou à Dakar, à Nairobi ou à Paris, à Londres ou à Honiara, nous sommes tous dans le même bateau, tous frères et sœurs dans cette oasis dans l'univers qu'on appelle Terre, et nous devons agir tous ensemble. Ces arrangements que nous souscrivons sont les contrats économiques, politiques et sociaux fondamentaux que nous concluons avec la Terre nourricière pour les décennies à venir. Ils nous donnent la possibilité de redresser les torts du passé.

Les 17 objectifs de développement durable que nous avons adoptés à ce sommet constituent la feuille de route de l'espoir et de la transformation. Nous ne pouvons plus attendre pour entamer ce voyage. Le temps presse et joue contre nous. Pour atteindre ces objectifs, nous devons dresser un bilan des problèmes systémiques qui nous ralentissent. De nombreux pays en développement ne disposent pas des ressources financières nécessaires

pour atteindre ces objectifs. De nombreux pays ont les idées, les projets et la volonté d'agir, mais n'ont pas l'appui financier dont ils ont besoin.

Si nous pouvons admettre que le manque de financement est ce qui retient beaucoup d'entre nous, alors ce doit être l'une des questions fondamentales à examiner à ce sommet. Nous avons nos objectifs. La question qui se pose maintenant est de savoir comment y parvenir. Nous devons faire en sorte que le financement à des conditions abordables en faveur du progrès durable devienne une réalité. Les pays en développement doivent se montrer dignes de confiance s'ils veulent bénéficier de dons et de prêts. Les gouvernements doivent fonctionner selon le principe de la transparence, et la corruption doit être éradiquée et sanctionnée sans exception. Aux Fidji, nous sommes déterminés à extirper les vestiges du passé. La transparence de mon gouvernement est visible pour tous, et la corruption qui était endémique dans les gouvernements précédents est en train d'être éliminée à la racine.

Mon pays est une petite nation insulaire. Nous ne sommes pas riches, mais nous faisons tout notre possible pour œuvrer à la réalisation des objectifs de développement durable. Les mesures que nous appelons de nos vœux sont déjà en train d'être mises en œuvre aux Fidji. Nous appliquons notre cadre relatif à la croissance verte. Les Fidji disposent d'un plan directeur et d'un modèle économique qui relie la croissance économique et la protection de l'environnement. Notre objectif est de construire une économie qui serve les intérêts de tous nos citoyens et établisse des critères environnementaux stricts pour tous les projets de développement.

Quand je pense à l'océan que j'ai connu, enfant, je me demande si mes petits-enfants pourront le voir comme je l'ai vu. Les Fidji tiennent tout particulièrement à l'objectif de développement durable 14, relatif à la conservation et à l'exploitation durable des océans et des mers. Les Fidji ont conclu un partenariat avec le Gouvernement suédois en vue d'organiser les conférences triennales des Nations Unies sur les océans et les mers, qui, à notre avis, peuvent accroître la responsabilisation dans le cadre d'un effort qui exigera la coopération de tous les pays du monde, ainsi que de tous les acteurs non étatiques.

Le nouveau programme mondial avancera petit à petit, communauté par communauté, pays par pays, mais il faudra de la patience, de la persévérance et un engagement résolu. Il faudra des programmes solides et constants de sensibilisation et d'éducation en vue

de gagner les cœurs et les esprits de chaque homme, chaque femme et chaque enfant. Il faudra une action politique et nationale pour garantir la participation de nos plus grandes villes mais aussi de nos villages et communautés les plus reculés. Il faudra de véritables partenariats stratégiques avec le secteur privé, les associations de jeunes et de femmes, les organisations confessionnelles, les médias, les milieux universitaires et la société civile.

Nous avons la possibilité de contribuer au changement, de transformer notre monde, d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim, et d'offrir à tous les peuples un avenir placé sous le signe de l'espoir. Je suis convaincu que nous pouvons le faire. Si nous faisons preuve de courage et de volonté politique et manifestons le leadership pour lequel nous avons été élus, ensemble, nous réaliserons nos objectifs. Je m'associe aux autres dirigeants du monde entier pour affirmer le plein appui des Fidji à l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, à l'occasion de ce sommet des Nations Unies consacré au développement durable.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de la République des Fidji de son allocution.

M. Josiaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.

M. Patrice Emery Trovoada, Premier Ministre de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté à la tribune.

M. Trovoada (Sao Tomé-et-Principe) : C'est avec un sentiment partagé de grand honneur et de responsabilité qu'en ma qualité de Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République démocratique de Sao-Tomé-et-Principe, je prends part à ce grand forum, qui devra inaugurer un nouveau processus qui, j'en suis sûr, nous conduira dans les 15 prochaines années à un monde meilleur, libre du spectre de la pauvreté qui règne malheureusement encore dans une grande partie du globe. En effet, cette réunion mondiale d'envergure consacrée à l'approbation des objectifs de développement durable est une occasion sublime pour nous, en tant que membres de la communauté internationale et responsables de la conduite des

politiques de développement, de procéder à l'analyse de nos performances à l'égard des objectifs du Millénaire pour le développement et de mettre en perspective des stratégies nouvelles qui visent à la pleine réalisation des objectifs que nous nous fixons maintenant pour 2030.

Comme tous les autres Membres de l'ONU, Sao Tomé-et-Principe s'est engagée en septembre 2000 en faveur de la mise en œuvre et de la réalisation, dans un délai de 15 ans, des huit objectifs du Millénaire pour le développement. Après 15 ans, le premier et le plus important de ces objectifs, à savoir la réduction de la pauvreté et de la faim, n'a pas été atteint. Néanmoins, il est à noter que sur les huit objectifs du Millénaire pour le développement, mon pays en a réalisé trois, à savoir l'éducation primaire pour tous, la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle.

Nous nous félicitons particulièrement du fait que des gains importants ont été réalisés dans le domaine de l'éducation universelle et de la santé maternelle et infantile, avec un taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire de l'ordre de 98 %, près de 98 % des naissances enregistrées et une réduction drastique du taux de mortalité maternelle et infantile. Il est également important de noter que même si notre pays n'a pas réussi à atteindre tous les objectifs de développement, de bonnes tendances ont été observées dans la réalisation de certains, comme dans le domaine de la lutte contre le VIH/sida et le paludisme. En conséquence de quoi, notre pays a connu une nette amélioration du niveau de vie des populations.

Malgré tout, après 25 ans de réelle démocratie, avec un des meilleurs indices de pénétration d'Internet en Afrique, après cinq années de croissance moyenne supérieure à 4,5 % et avec une inflation en dessous de 8 %, une dette extérieure représentant 30 % du produit intérieur brut, alors qu'elle était de 349 % il y a 15 ans, mon pays continue d'afficher un taux de prévalence de la pauvreté autour de 62 %. Le chemin est donc long, et il le sera d'autant plus tant que l'investissement public et privé ne sera pas renforcé, surtout en direction des secteurs économiques et des réformes de politiques publiques qui concourent à la création de l'emploi, particulièrement pour les jeunes.

Un autre aspect non moins important, il faut le souligner, est le facteur temps. En effet, depuis le 8 septembre 2000, l'ONU a adopté les OMD (voir résolution 55/2), et, à ce jour et parce que le temps est une ressource rare et non renouvelable, nous devons

tirer les leçons de ces années en termes d'exécution et nous efforcer de tirer le meilleur parti des années à venir. Nous n'avons plus le temps de prendre notre temps face aux multiples exemples d'implosion et de déstructuration sociale.

Les objectifs de développement durable pour 2030 ont été négociés et adoptés de façon assez consensuelle, ils sont devenus beaucoup plus ambitieux et plus nombreux. Le fait que le débat n'ait pas donné lieu à de grandes contradictions, est, j'ose l'espérer, un bon signe. Même si nous sommes conscients que nous devons relever le défi ensemble, nations riches, émergentes ou pauvres, notre engagement, celui des dirigeants des pays les plus pauvres, doit être encore plus décisif.

Il est compréhensible de nourrir des doutes en pensant que ceux qui ont échoué à atteindre en 15 ans, huit objectifs, parviendront dans la même période à la conclusion de 17. Le Programme que nous venons d'adopter renferme des problématiques qui ne sont pas nouvelles ou étrangères. Il est impératif de fixer des priorités et d'identifier les objectifs accélérateurs et catalyseurs du développement.

À ce propos, nous ne pouvons plus éviter le thème d'une nouvelle forme de gouvernance mondiale, moins égoïste, plus inclusive et surtout plus réaliste et proactive, fondamentalement engagée dans la recherche de la stabilité politique et la résolution des conflits qui font le lit de tous les extrémismes opportunistes et dévastateurs et qui empêchent toute forme de développement. Le renforcement de la coopération multidimensionnelle régionale et globale est fondamental. La recherche dans chaque État Membre du consensus national autour des objectifs de développement durable par le dialogue inclusif entre tous les acteurs politiques, pouvoir et opposition, et la société civile est fondamentale.

Nous sommes réunis ici, à l'Assemblée, afin d'approuver les objectifs généraux du développement durable émanant du programme de développement pour l'après-2015, pour lesquels mon pays, la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, a également donné sa contribution. Ainsi, nous réitérons solennellement, au nom du Gouvernement de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, notre engagement à éliminer la pauvreté dans notre pays d'ici à 2030, à travers un pari sans relâche pour la diversification économique, l'amélioration de la gestion des finances publiques, la modernisation des infrastructures économiques et sociales, l'inclusion

numérique, la promotion du secteur privé comme principal vecteur de la création de richesses et d'emplois et la préservation inconditionnelle de l'environnement, pour un environnement sain qui puisse garantir à tous nos citoyens le respect, la dignité et le droit au bonheur.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe de sa déclaration.

M. Patrice Emery Trovoada, Premier Ministre de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères, du commerce, de l'éducation et de la formation professionnelle du Royaume des Tonga.

M. Samiuela 'Akilisi Pōhiva, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères, du commerce, de l'éducation et de la formation professionnelle du Royaume des Tonga, est escorté à la tribune.

M. Pōhiva (Tonga) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre pour la première fois la parole devant l'Assemblée générale en ma qualité de chef de Gouvernement, au nom du peuple et du Gouvernement tongans. Je félicite tout d'abord le Président de l'Assemblée générale d'avoir pris la remarquable initiative d'organiser le présent Sommet. Je tiens également à féliciter et remercier M. Sam Kutesa, Président de l'Assemblée à sa précédente session, de son travail très remarqué de supervision du processus qui a abouti au document final que nous avons adopté hier à l'unanimité (résolution 70/1). Je me dois aussi de saluer les efforts considérables faits par les cofacilitateurs de ce processus. Nous leur sommes reconnaissants des longues heures qu'ils ont consacrées à la préparation du présent Sommet.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté hier est une tentative visant à changer en profondeur la manière habituelle de procéder. Pour la première fois, nous nous sommes réunis pour confirmer une décision vraiment universelle, déterminante pour assurer à tous un avenir prospère et durable. Le caractère universel du document adopté illustre la diversité des besoins traités dans les trois dimensions du développement durable.

Le caractère universel de ce nouveau Programme rend également compte du fait qu'à mesure que les liens qui nous unissent deviennent de plus en plus étroits, les problèmes communs auxquels nous devons faire face sont également de plus en plus liés. Un de ces principaux problèmes est la menace irréversible que les changements climatiques représentent pour nos populations, nos sociétés, nos moyens d'existence et notre environnement. En effet, en tant que petit État insulaire en développement, nous sommes particulièrement exposés aux effets négatifs des changements climatiques et subissons déjà leurs effets, y compris l'élévation du niveau de la mer, la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes et l'acidification de l'océan.

Nous savons que ces effets vont s'intensifier avec le temps. Même si le Programme de développement durable à l'horizon 2030 indique que nous devons prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques, il faut souligner que c'est un impératif auquel nous devons tous répondre si nous voulons faire droit aux aspirations exprimées aujourd'hui. Le nouveau Programme réaffirme la nécessité de parvenir à l'accord le plus solide possible en fin d'année à Paris, car les problèmes causés par les changements climatiques auxquels nous devons nous attaquer ne feront que s'aggraver d'ici à 2030.

Dans le cadre de l'élaboration de ce programme universel, les petits États insulaires en développement du Pacifique ont occupé le devant de la scène pour ce qui est d'affirmer que notre océan joue un rôle central dans le développement durable pour tous. Nous avons insisté sur le fait que leur conservation et leur exploitation durable sont essentielles pour éliminer la pauvreté et assurer une croissance durable. Nous l'avons fait en étant conscients que les effets croissants de l'activité humaine menacent désormais les océans, qui permettent à chacun d'entre nous de vivre.

Nous nous félicitons que ce Programme s'attaque davantage aux menaces posées à nos océans, y compris la pollution des mers, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, et l'acidification de l'océan, tout en mettant nos ressources marines et côtières au service du développement durable. L'océan Pacifique est une des plus importantes ressources naturelles au monde. Il fait non seulement vivre nos îles mais constitue également une composante essentielle de l'environnement mondial. Nous sommes tenus de gérer de manière prudente et responsable ce bien qui est un élément clef de la bonne

mise en œuvre de notre Programme. Mon pays est fortement tributaire de l'importation de combustibles fossiles pour répondre à ses besoins en énergie et c'est pourquoi il a établi une feuille de route nationale en matière d'énergie, non seulement pour être moins exposé aux chocs énergétiques mais également pour accroître l'accès à une énergie moderne écologiquement durable. Nous saluons l'appui apporté à cette mesure et à d'autres initiatives de ce type présentées en détail dans le nouveau Programme.

Par ailleurs, nous sommes conscients que les décisions ambitieuses proposées ici sont tributaires des engagements que nous allons prendre en vue de leur mise en œuvre. L'une des clefs de la promesse de transformer notre monde énoncée dans ce document réside dans l'attention sans précédent accordée à tous les moyens de mise en œuvre, que ce soit dans le Programme lui-même ou dans les engagements y relatifs contractés dans le cadre du processus de financement du développement. En tant que petit État insulaire en développement du Pacifique, nous sommes confrontés à des défis de financement supplémentaires qui appellent une attention particulière. Nous devons donner suite à ces engagements et traduire la feuille de route que nous avons adoptée en actions concrètes et tangibles qui vont transformer la vie de ceux que nous servons.

Depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), les Tonga ont fait d'importantes avancées sur la voie du développement durable. Mais il nous faut faire plus encore. Alors que nous entamons les 15 prochaines années, les défis qui se posent à nous sont plus complexes que jamais. Nos aspirations sont grandes. Hier, plusieurs dirigeants ont parlé de la pauvreté et du fait qu'il n'y avait aucun signe d'espoir à l'horizon. Certains ont parlé de l'exploitation massive et forcée des ressources par les sociétés multinationales. Nous avons également entendu que dans de nombreux pays d'Afrique les inégalités s'étaient creusées et la pauvreté s'était aggravée. Nous avons entendu parler des effets mitigés que les dépenses militaires mondiales, qui s'élèvent à plus de 1 000 milliards de dollars, ont sur le développement durable dans le monde. Dans le Pacifique, les changements climatiques, la pollution marine, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée

et l'acidification des océans demeurent des menaces bien réelles pour les populations de notre région, et évidemment pour notre développement durable. Enfin, d'autres ont mis en relief le retard prolongé dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres engagements.

Je m'associe aux sentiments exprimés par certains dirigeants, à savoir qu'il convient de rappeler aux sociétés multinationales, ainsi qu'à leurs partenaires et partisans, que leur refus d'agir rapidement risque d'être interprété comme le signe qu'ils privilégient d'autres intérêts que ceux des populations. Nous devons éliminer les monopoles injustes et toujours faire passer la justice avant les intérêts. Je voudrais rappeler à l'Assemblée qu'une injustice commise quelque part est une menace pour la justice partout dans le monde. Tout ce qui touche directement un pays touche indirectement tous les autres.

Le système international actuel n'est pas de nature à offrir des solutions justes, défendables et équitables aux problèmes d'un petit État insulaire en développement comme les Tonga, ou des petits États insulaires en développement en général. Toutefois, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui a été adopté hier, avec ses objectifs et ses cibles, représente une lueur d'espoir et reflète le souhait de l'humanité de vivre dans un monde de paix, de justice et d'harmonie. Nous enjoignons tous les États, développés ou en développement, d'œuvrer de concert dans le cadre de partenariats sincères et durables et au sein d'une ONU réformée et adaptée à sa mission, afin de faire en sorte que ces nouveaux objectifs soient atteints au cours des 15 prochaines années.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et du commerce et Ministre de l'éducation et de la formation du Royaume des Tonga de sa déclaration.

M. Samiuela 'Akilisi Pōhiva, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et du commerce et Ministre de l'éducation et de la formation du Royaume des Tonga, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 18 h 5.